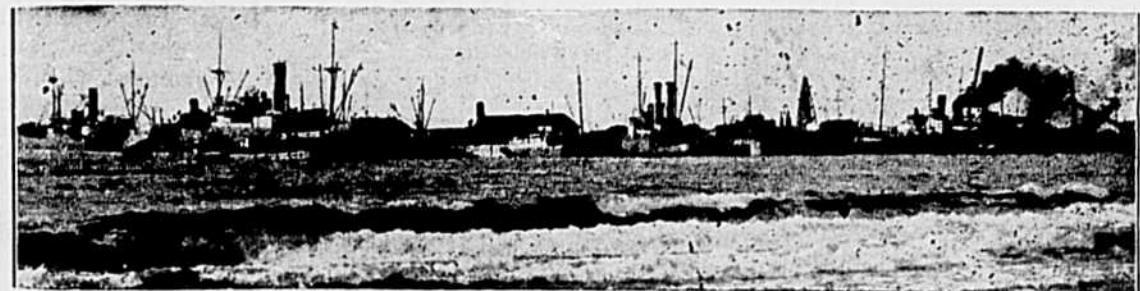


PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.



CHOSSES DE LA COTE NORD du Saint-Laurent

On fait aujourd'hui la Côte Nord comme on fait la Gaspésie; mais l'on parcourt cette partie du pays par eau seulement. Celui qui, il y a une vingtaine d'années, eût exprimé l'intention d'aller passer ses vacances à la partie la plus extrême de la Côte Nord, à Blanc Sablon, aurait fait douter de son bon sens et de sa sobriété. Il est des noms de lieux qu'on ne peut prononcer sans avoir envie de relever le col de son pardessus. La Côte Nord est de ces noms-là, comme le Spitzberg, le Groenland; ce sont des mots froids, coupant comme la brise qui y souffle. Encore un peu, on les prononcerait en pensant à l'homme du nord qui mange son dernier chien.

Mais ce sont là des images d'hier, des idées d'autrefois. De main, la Côte Nord appartient au grand tourisme, comme aujourd'hui la Gaspésie et le Lac Saint-Jean. On dinera en smoking sur les bateaux qui nous y conduiront. Je viens, d'ailleurs, d'en faire l'expérience personnelle.

Il fut un temps où aller sur la Côte Nord du Saint-Laurent était un voyage auquel on pensait bien longtemps d'avance. Ne l'entreprenez d'ailleurs, qui voudrait; et quand un privilégié du sort trouvait l'occasion d'une randonnée dans ce lointain pays, on le regardait avec autant d'admiration que le voyageur qui part pour l'Afrique Equatoriale ou les îles Fidji. Il partait et, pendant des mois, on n'en entendait plus parler. Il était comme mort au monde. Il n'avait pas même la ressource toujours moderne du suprême plaisir d'adresser des cartes postales à ses parents et à ses amis. On disait de lui avec des gestes qui exprimaient à la fois la terreur et l'admiration: « Il est allé au Labrador ». Et en attendant ce dernier son, on frissonnait. Puis quand, enfin, le voyageur revenait, le front auréolé de la gloire des grands explorateurs, s'il avait un peu de lettres, il écrivait aussitôt un volume d'impressions de voyage ni plus ni moins que s'il avait fait le tour du monde.

Et c'est ainsi que nos bibliothèques ont un bon rayon d'ouvrages de littérature laboradorienne. Nous pourrions citer, de mémoire, toute une série de ces récits. C'est une littérature instructive, de lecture passionnante, à cause des aventures racontées et des faits historiques évoqués. Que de misères, d'émouvantes péripéties, d'anecdotes dans un voyage sur la côte nord d'autrefois, la côte nord d'il y a, disons, seulement trente ans.

Mais tout cela est du passé. Dans notre siècle de « bougeotte », les morts, les diligences, les chars urbains, même les vieilles goélettes sur lesquelles on se rendait au Labrador, vont vite dans l'esprit des vivants, presque tous, aujourd'hui, propriétaires d'automobiles. Bref, un voyage sur la côte nord du Saint-Laurent et au Labrador canadien est aussi facile de nos jours qu'une randonnée dans nos campagnes du bas de Québec, et on pourrait même l'entreprendre pour une cure de repos.

x x x

D'ailleurs, la Côte Nord, n'a, en réalité, rien du tout à voir avec les campements d'Esquimaux, ni avec les défilés d'abrupts rochers au fond desquels il semble que l'on va assister à des sabbats de sorciers présidés par Bêelzébuth en personne. Il est même curieux de voir là, au milieu des aspects caractéristiques des paysages nordiques, la vie se dérouler sur un rythme tout à fait continental.

De même que les « Empress » et autres Léviathans des mers ont transformé la terreur et les affres d'une traversée de l'océan en un plaisir toujours trop court, ainsi les navires des diverses lignes de navigation du golfe et du bas fleuve, qui possèdent les mêmes qualités que les palais flottants océaniques, changent en une excursion d'agrément et de repos à l'eau salée le rude et terrible voyage d'autrefois au Labrador canadien. Leur service a adouci l'apprentissage de ce pays de légendes terribles qui, en plein 20e siècle, nous reportaient à celles qui couraient en Europe, au temps de Jacques Cartier, et à même sa faire disparaître, comme sous les coups d'une baguette de magicien moderne, par une promenade en charette sur les eaux du « majestueux Saint-Laurent », les risques périlleux d'une aventure au pays de Louis-Olivier Gamache.

La Côte Nord, tout de même, n'a guère changé d'aspect depuis des siècles. Il est certain que celle du Golfe, à part quelques légères modifications géologiques, ne doit différer que peu de l'ancien Vinland que les Danois et les Scandinaves prétendent avoir découvert vers l'an 1000 A.D., et que leur Hulfaland, à la satisfaction d'investigateurs consciencieux, était la côte du Labrador. On a aussi de bonnes raisons de supposer que le lieu d'atterrissage de Sébastien Cabot, quand le découvreur de l'Amérique des Italiens, le 24 juin — jour de la Saint-Jean-Baptiste, le croirait-on ? — 1497, vit le nouveau monde pour la première fois, fut également cette côte du Labrador. Quelle belle thèse à développer !

On a toujours parlé du Labrador canadien, même avant toute autre contrée de notre pays, puisque c'est la première terre qui apparut aux yeux des blancs qui surgirent, voilà plus de quatre siècles, de la « Mer Ténébreuse ». Et même en Europe, on connaissait cette « terre ingrate » avant toute autre partie de l'Amérique Septentrionale. Par un caprice, disons de géographie humaine, cette première terre d'Amérique connue des blancs d'Europe est demeurée la seule à peu près ignorée de l'univers. Ainsi en fut-il de nos premiers endroits habités en Nouvelle-France. Tadoussac, premier poste fréquenté par les blancs au Canada, est resté un pauvre petit village tant qu'Hochelaga et Stadacona, fréquentés après, sont devenus Montréal et Québec.

N'importe, on parle, comme on a toujours parlé, du Labrador. C'est que la Côte Nord du Saint-Laurent, le bas du fleuve et le Golfe, pour peu qu'on les étudie, constituent une mine extraordinairement riche pour la petite histoire comme tout ce territoire peut devenir une contrée d'une richesse inouïe en ressources naturelles. On a écrit déjà beaucoup sur ces parages, mais il y aurait encore des volumes à écrire sur les légendes courantes, sur certains faits historiques peu connus, qui n'ont pu être complètement tirés au clair et que l'on ne peut placer ni dans le domaine de la légende ni dans celui de l'histoire, comme cette fameuse ville de Brest dont on ne saura probablement jamais si elle a existé ou non.

x x x

Ce que l'on est convenu d'appeler la Côte Nord du Saint-Laurent n'est pas précisément le Labrador, et même ce qui est regardé aujourd'hui comme le Labrador ne le serait pas tout à fait. Les géographes se trompent de ce côté fort souvent; à plus forte raison, les pauvres profanes de Montréal et de Québec qui, on le sait d'ailleurs, ne savent pas leur géographie locale plus qu'il ne faut. Comment ne peuvent-ils pas se tromper dans les appellations « Côte Nord » et « Labrador », quand ils confondent encore souvent Chicoutimi et Rimouski ?

A l'époque où les baleines fréquentaient le fleuve Saint-Laurent, on désignait sous le nom de Labrador tout le littoral compris entre le Saguenay et le détroit de la mer d'Hudson. Plus tard, la limite occidentale du Labrador fut fixée à la Pointe-des-Monts et, plus tard encore, l'amiral Bayfield fit commencer le Labrador à la Baie des Sept-Îles.

Comme on peut le voir, quand nous sommes, par exemple, à Betsiamites, nous sommes encore loin du Labrador, et, pourtant, que de gens, une fois à Manicouagan, se croient dans les profondeurs laboradoriennes.

Pendant longtemps, les habitants de la Côte Nord refusèrent d'accepter les nomenclatures géographiques courantes au sujet de l'appellation de leur pays. Pour eux, le Labrador commençait au détroit de Betsiamites et s'étendait à l'entrée de la Baie d'Hudson. La partie du littoral qui s'étend de Portneuf, près du Saguenay, à Natashquan, ils la désignaient sous le nom de « Petit Nord ». Le « Grand Nord », c'était le fouillis inextricable d'îles et d'îlots rochers qui dérobent la terre ferme à tous les yeux, presque sans interruption, de Kegaska à Blanc-Sablon.

N'empêche que dans les rapports officiels on a coutume et on a raison de désigner sous le nom de Labrador canadien la partie de la côte qui s'étend de la Pointe-des-Monts à Blanc-Sablon. La partie occidentale de la côte reste tout simplement la Côte Nord. Sauvage, aride, désolée, inhospitalière, telles sont les épithètes dont on s'est à peu près toujours servi pour désigner cette région de la province.

Les mérites-elle ? Pour répondre à cette question, il y aurait à faire toute une étude de physiologie naturelle. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas d'exagération à dire que l'injuste répartition de préjugés qui a pesé sur la Côte Nord du Saint-Laurent est un peu, beaucoup, la faute des compagnies de chasse et de pêche qui avaient intérêt à ne pas livrer ce territoire à l'industrie et à la civilisation.

Mais, grâce à Dieu, tout a changé. Cette région colonisée et méconnue offre maintenant à l'activité canadienne un vaste champ industriel et commercial. Elle n'est pas encore, il est vrai, reconnue comme un Eldorado, mais elle n'est plus, tant s'en faut, comme on se plaisait à le dire naguère, l'abomination de la désolation.

Dr SAP.

LES LOIS ET L'HISTOIRE

Il n'y a pas d'institutions, dans tous les pays, qu'on ait tant décriées que les lois. Un ancien a dit: « La loi écrite est comme une toile d'araignée; les petits et les faibles s'y prennent, les riches et les puissants s'en dégagent et les méprisent ». Un auteur anglais a écrit: « Il n'y a rien de bien dans les lois que les frais. Elles vous rient au visage pendant qu'elles fouillent vos poches ». Balfour a même ajouté: « Elles sont comme des pièges, il est facile d'y entrer et difficile d'en sortir ». « Les chrétiens se ruinent avec leurs procès », dit un proverbe espagnol. Henry Ford apporte son témoignage à son tour: « Les lois ne sont jamais constructives ». Pourtant les lois sont nécessaires et bienfaitrices. Voulez-vous en juger? Laissez un pays sans lois, ne serait-ce que pendant une année, et vous aurez le règne des assassins, des voleurs et de tous les mécréants, bref, du désordre. L'absence des lois nous fait apprécier leurs bienfaits.

Une autre science fort décriée, et pas seulement par Paul Valéry et André Gide, c'est l'histoire. Quand Frédéric le Grand voulait qu'on lui lût l'histoire, il disait à son secrétaire: « Apportez-moi ma belle menthe ». Sir Walpole déclare dans les mêmes termes: « Toute histoire est un mensonge », et Gibbon écrit: « L'histoire n'est que la nomenclature des erreurs, des folies, des malheurs des hommes ». « L'histoire publique, affirme un autre, est le compte rendu des succès, des revers, des vices et des folies de ceux qui luttent pour le pouvoir ». Si l'histoire n'était que cela, elle ferait encore la fortune des humoristes. Mais elle est plus que cela. Elle est la tradition, l'expérience du passé, l'étude des causes et des effets, la connaissance des responsabilités, utiles et salutaires leçons.

Selon Lamartine, la Providence se cache dans les détails des affaires des hommes, mais elle se manifeste dans les généralités de l'histoire. L'histoire nous enseigne surtout à distinguer ce qui est instable et transitoire de ce qui est immortel et immuable.

VLADIMIR.

DEMOCRASSIE

Le directeur du jour, s'il n'est pas tendre pour le « premier magistrat » de sa grande ville, n'est pas non plus flatteur pour les citoyens-électeurs. Dans le premier-Montréal qu'il consacre au maire Houde, notre confrère dit que les Montréalais (« nos gens ») ne l'ont jamais pris au sérieux, même quand ils l'électifient à de fortes majorités.

Les électeurs, à ce compte-là, ne seraient donc, eux-mêmes, que de simples farceurs... Et le suffrage, pur cabotage, cynique comédie ?

ERROL.

GRUELLE IRONIE

Sur l'écran de nos cinémas, on voit passer des documentaires, évidemment créés pour la propagande, illustrant la force défensive et offensive de divers pays d'Europe, qui sont maintenant sous la botte d'Hitler ou Staline. Naguère, c'était le film français « Sommes-nous défendus ? » que l'on déroulait sous nos yeux... éberlués. Formidablement armée d'après les images qu'on nous en donnait alors sur la toile, la France devait peu après s'avouer vaincue et demander l'armistice !

Cette semaine, un autre film d'« actualités » nous faisait assister à une revue des troupes françaises par le général Ironside, en compagnie du généralissime Gamelin. La démonstration de force et d'assurance était péremptoire, et les commentaires du speaker s'ajoutaient à la vue pour créer l'impression appropriée. Le commentateur terminait ses rassurants et vigoureux propos par ces paroles claironnantes: « Dotée d'un matériel de guerre moderne et puissant, la France tient son ennemi en respect et lui arrachera la victoire ! ». Les cinéphiles de Rimouski qui ont vu ce film promoteur de victoire, lundi ou mardi dernier (5-6 août 1940), soupiraient mélancoliquement... de sa fraîcheur et de son actualité.

CYRANO.

UN JEUNE HOMME SE NOIE A CAP-CHAT

Gaston Audet, 20 ans, fils de M. Edouard Audet, de Mont-Joli, inspecteur garde-feu de la Southern St-Lawrence Forest Protective Association, pour le district de Gaspé-Nord, mais demeurant à Cap-Chat pendant la saison d'été s'est noyé accidentellement dans la Rivière Cap-Chat, hier soir. Le jeune homme était parti de chez lui, après le souper, pour se promener sur la rivière, dans une

COMMUNIQUE AGRICOLE

Rimouski, le 8 août, 1940. Les centres de criblage du district No 2 ont sélectionné les quantités suivantes de semence au cours de l'hiver 1940:

Avoine, 1.603.727 livres, orge, 75.903 livres, blé, 155.894 livres, trèfle, 2.290 livres, mil, 9.936 livres, sarrasin, 3.366 livres, pois, 10.459 livres, divers, 13.577 livres.

C'est la bataille aux mauvaises herbes engagée depuis quelques années et qui se continue avec des succès qui progressent chaque année depuis vers 1932, alors que les premiers centres de criblage furent établis sous la direction du Ministère de l'Agriculture par les agronomes des comités intéressés. De plus, les centres de criblage ont servi d'agents pour répandre le goût des bonnes semences de céréales récoltées chez nous. Il y a une diminution sensible dans les quantités importées de l'étranger; même certains centres de criblage, notamment ceux de St-Arsène, Mont-Joli, Ste-Luce et St-Fabien, préparent les semences pour l'exportation à l'étranger.

Nous espérons que dans peu d'années le problème du choix de semence sera parfaitement solutionné.

En plus de l'économie réalisée par le cultivateur, qui produit la semence dont il a besoin, la lutte contre les mauvaises herbes est poursuivie pour ce travail de sélection.

Je suis heureux de signaler la collaboration de nos journaux locaux relativement à cette lutte contre les mauvaises herbes par les articles qu'ils publient de temps à autre. Je les félicite de cette initiative.

Communiqué de l'Agronomie Régionale.

I. N. ALBERT.

petite embarcation de quatre à cinq pieds de long. Il commençait à se faire tard, et son père s'inquiéta de son absence prolongée. On entreprit aussitôt des recherches, et l'on trouva un paquet de tabac flottant sur l'eau. On en déduisit que Audet, voulant se « rouler une cigarette », fit un faux mouvement qui fit chavirer sa petite embarcation. Toute la soirée, des gens firent des recherches, mais inutilement. De bonne heure ce matin, le corps fut repêché sous dix à onze pieds d'eau et ramené au rivage. Le coroner a tenu une enquête. Gaston Audet était bien connu des sportifs de toute la région. Il était « centre » pour l'équipe de hockey de Mont-Joli, qui a remporté le championnat en mars dernier. Son corps a été transporté à Mont-Joli, où les funérailles auront lieu demain.

LES CHATS ET LA LITTERATURE

Les animaux ont joué leurs petits rôles dans la littérature du monde. On peut commencer par citer l'exemple de Bucéphale, cheval d'Alexandre le Grand. Celui de Caracalla idolâtré par son maître a aussi un peu de célébrité. Buffon parle des chevaux en termes élogieux quand il les appelle « la plus belle conquête de l'homme ».

A l'aube des temps, le serpent joua un rôle néfaste en causant la chute de nos premiers parents.

Le coq qui chanta trois fois pour annoncer le reniement de Saint-Pierre est aussi passé à l'histoire.

Les oies de Junon signèrent une page d'histoire romaine en sauvant le Capitole et en évitant les Romains par leurs cris discordants sur l'approche de l'ennemi.

L'âne eut le rare privilège de porter l'Enfant-Jésus. Le chien joua un rôle prépondérant dans les littératures. Le chien d'Alciabade, le chien de Saint-Roch sont des exemples de cette importance. Un personnage historique de l'Angleterre dont le nom m'échappe avait confié la garde de son enfant à un chien fidèle, pendant qu'il était allé faire un tour de chasse dans la forêt. A son retour il crût voir du sang sur le sable de l'allée qui conduisait à sa tente. Soupçonnant que l'enfant avait été dévoré par une bête féroce, et outré de colère contre son chien qui gambadait autour de lui, il le mit en joue et le tua. Mais qu'elle ne fut pas sa surprise de constater que son enfant dormait paisiblement et de découvrir étendu à la porte de la tente un loup mort, étranglé par son chien. On peut juger du désespoir, de la détresse du chasseur qui avait tué le sauveur de son enfant.

Mais ceci nous éloigne ou nous rapproche du titre de notre article. Le moyen âge qui n'aimait pas les animaux a forgé les mots « cynique » et « canaille », qui sont dérivés du mot chien. Il n'aimait pas les chats davantage.

Les chats ont leur place dans la littérature française. Théophile Gautier a écrit une page charmante sur eux dans sa préface aux « Fleurs du mal », de Baudelaire qui, lui aussi, a fait des vers splendides sur la grâce mystérieuse et souple de ces bonnes bêtes. La liste des grands hommes qui ont aimé les chats est longue. Mocrif a écrit l'histoire des chats. La Fontaine avait un chat appelé Raminogrobis qu'il affectionnait beaucoup. Richelieu aimait une petite chatte appelée Nita. Léon XIII aimait les chats, il fit même appeler le docteur Lepinay pour en soigner un qui était malade. Dante avait dressé son chat à tenir une chandelle allumée pendant les repas. Or, un jour il fit un pari avec un de ses amis, à savoir si la nature l'emportait sur l'entraînement. On lâcha deux souris devant le chat qui laissa tomber la chandelle et se précipita à leur poursuite. Dante avait perdu son pari. Newton avait fait faire deux trous, un grand pour le gros chat, un petit pour le petit chat, ne soupçonnant pas que le grand pouvait suffire ! Récemment une femme écrivain publia un roman intitulé « La Chatte ». C'est l'histoire d'un chat qui cause la brouille dans un jeune ménage et provoque un divorce. Du même auteur, nous avons un beau volume intitulé: « Le dialogue des bêtes », où le chien et le chat philosophe sur les problèmes de la vie humaine, et surtout sur cet être mystérieux et tout-puissant: leur maître. Anatole France a perpétué le souvenir de deux chats, Annibal et Hamilar, amis du grand savant Sylvestre Bonnard. Pierre Loti, dans ses Pêcheurs d'Islande, raconte la fin tragique du chat noir de la veuve Moan. Et qui n'a pas lu, au moins dans son enfance, ce petit livre charmant traduit dans toutes les langues de l'Europe: La mère Michel et son chat, où sont racontées les aventures de Mouchout? Clemenceau aimait beaucoup un chat qui répondait au nom de Prudence. Rostand a fait de beaux vers sur les chats. Et, enfin, on lit avec intérêt un livre récent intitulé: « Les chats de Paris ».

Enfants, quand on nous disait que les chats avaient neuf vies; nous ne comprenions pas trop ce que cela voulait dire; mais nous étions émerveillés de cette endurance et nous pensions qu'ils pouvaient mourir neuf fois et revenir à la vie neuf fois. Récemment, en feuilletant un bouquin anglais, nous sommes tombé sur un chapitre qui explique ce qu'il faut entendre par les neuf vies des chats. La première de ces vies est l'aptitude qu'ils ont de retomber sur leurs pattes, quelle que soit la hauteur de leur chute. Ils sont doués d'un merveilleux équilibre qui leur permet de se retourner en tombant. La deuxième vie réside dans leur moustache d'une extrême sensibilité ou nervosité qui leur permet de juger de l'étendue d'un orifice et d'y passer sans difficulté. La troisième vie est dans leur sens de l'odorat qui leur fait distinguer les personnes et les choses par leur odeur. La quatrième vie est dans l'ouïe qui saisit les bruits les plus lointains et les moins perceptibles. La cinquième est dans la faculté qu'ils ont de se mouvoir dans l'obscurité. Ce sont des chasseurs nocturnes dont les yeux, comme des phares, leur permettent de se diriger pendant la nuit. Cependant ils sont aveugles aux couleurs, tout est pour eux uniformément gris. La sixième est dans leur sens d'orientation qui leur fait retrouver leur chemin au foyer. Les chats sont des animaux sédentaires qui demeurent attachés aux lieux où ils sont nés, et qui y reviennent sans cesse. La septième est la faculté qu'ils ont de se gonfler, de se hérissier, de se faire gros pour effrayer leur ennemi et d'être intrépides en face du danger. La huitième est leur instinct et leur dévotion maternelle dans le soin de leurs petits. Enfin la neuvième vie est leur aptitude à diriger et entraîner leurs petits à courir après les objets mobiles, à leur apprendre à marcher seuls dans la vie et à monter en toute circonstance une sagacité qui les approche de l'intelligence.

MESTIGRIS.

COMITES LOCAUX ET REGIONAUX DE L'EPARGNE DE GUERRE

Des citoyens se sont réunis hier soir, à l'hôtel de ville, pour former dans les districts de Rimouski, Matane, Matapédia, Gaspé-ord, Gaspé-sud et Bonaventure, un comité d'épargne de guerre, sous la présidence de M. Adéodat Lavoie, M. Gérard Legaré agissant comme secrétaire de la réunion. M. Lavoie exposa le but du comité d'épargne, lequel a pour premier objectif non pas de fournir des capitaux au gouvernement, mais d'habituer la population à l'épargne et lui procurer l'occasion de se faire une réserve pour la période d'après-guerre.

On procéda ensuite aux élections du comité général et des comités séparés. M. Adéodat Lavoie fut élu président du comité du district; MM. Gleason Belzile, 1er vice-président; Georges Morin, 2e vice-président; J.-B. Côté, secrétaire, et Gérard Legaré, publiciste. Patrons: S. Exc. Mgr G. Courchesne, évêque de Rimouski; S. E. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé; l'Honorable Pierre-Emile Côté, ministre, New-Carlisle, M. P.-E. Gagnon, C.R., maire de Rimouski. L'église et la magistrature: Chanoine A. Tremblay, cu-

ré de Rimouski, Magistrate Antonio Couillard, Rimouski. Les Chambres de Commerce: MM. Jules-A. Brillant, prés. Ch. de Commerce Sr; Arthur Gendreau, avocat, prés. Ch. de Commerce Jr. La finance: MM. J.-E. Poitras, gérant, Banque C.; Gaston Lévesque, gérant, Banque Prov., Geo. D'Auteuil, prés. Caisse Populaire, L'Industrie et le commerce: MM. Albert Michaud, échevin, marchand; H.-M. Wilson, gérant général de Price Brothers, Elzéar Côté, échevin, marchand, Léopold D'Anjou, négociant. Professionnels: Dr Josué Pinault, prés. du corps médical, Amédée Caron, avocat, Alphonse Garon, avocat, Gleason Belzile, N.P., J. N. Albert, B.S.A., Athanasie Lepage, prés. U.C.C. La presse: MM. Eudore Couture, N.P., J.-B. Côté, Gérard Legaré, publiciste, Classe ouvrière: MM. Emile Vézina, François Gagnon, Fortunat St-Pierre, Membres de liaison: Mont-Joli: Dr Auguste Ross, Dr René Lapage, Matane: Colonel Raoul Lafard, J.-Arthur Desjardins, Matapédia: Gérard Dionne, notaire, Amqui, L. Veil, industriel, Sacybec, Bonaventure: Alphonse Poirier, M. P., Bonaventure, J.-Ernest Dubé, agronome régional, Carleton, Gaspé-sud: Wellie Landry, voyageur, Chandler, Dr Camille Pouliot, Cap d'Espoir, Gaspé (ville): Terrence Pidgeon, avocat, Gaspé, Léonidas Cloutier, avocat, Percé.

LE MAIRE DE MONTREAL INTERDIT DANS UN CAMP DE CONCENTRATION

Sur ordre du Ministre de la Justice, le maire de Montréal, M. Camilien Houde, a été arrêté lundi soir vers 11 h. 30 à sa sortie de l'hôtel de ville, où il venait de quitter son bureau en compagnie d'un échevin. L'arrestation fut exécutée par des officiers de la Gendarmerie Royale qui attendaient sa sortie de l'hôtel de ville et qui, après l'avoir amené aux bureaux de la police fédérale où il subit un interrogatoire de 35 minutes de la part du chef Henri-Royal Gagnon, le conduisirent en automobile dans un camp de concentration non révélé, où il est interné depuis.

Cette arrestation du maire de Montréal, qui est aussi député à l'Assemblée législative, a causé une très grande sensation, mais n'a donné lieu cependant à aucune manifestation de réaction populaire. L'internement de M. Houde fut ordonné à cause d'une déclaration que celui-ci fit vendredi soir, par écrit, aux journaux, pour affirmer, en même temps que son opposition à l'enregistrement national, son intention de ne point s'enregistrer et pour inciter ses concitoyens à agir pareillement. Le maire Houde prit une telle attitude à la suite du fait que le directeur des services municipaux de la ville, Me Honoré Parent, avait accordé, sans consulter le comité exécutif, l'usage des édifices municipaux pour fins d'enregistrement. La raison de sa conduite est fondée sur son opposition à la conscription et, à son avis, le défaut de mandat du gouvernement actuel pour l'imposer, vu les engagements formels et publics exprimés au cours de la dernière campagne électorale.

La déclaration qui a été cause de l'internement du maire de la métropole du Canada fut publiée, au mépris des règlements de la Censure, par un quotidien anglais du matin, la Gazette. Il est probable que, sans cette publication, l'incident n'eût pas eu de répercussion et de suites graves.

Le maire Camilien Houde est commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique et chevalier de la Légion d'Honneur. Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre furent reçus officiellement par lui, à Montréal, en mai 1939, au nom de la population montréalaise, et il eut le privilège unique de faire rire aux larmes notre Souverain, dont il était le voisin à table lors du banquet offert en cette circonstance par la métropole, en faisant, à l'oreille de Sa Majesté, une spirituelle et désopilante boutade.



MADAME ANDRE GAUDINOT (EDYTHE PERRAULT) ET SON MARI, sergent français qui a été gravement blessé en combattant pour son pays. Madame Gaudinot, Canadienne-Française originaire de Québec, a écrit à sa mère une intéressante lettre racontant l'odyssée qu'elle a vécue avec son mari. Nous publions cette lettre en page 3. Madame Gaudinot est la soeur de notre concitoyen M. Raoul Perrault et compte, en outre, plusieurs autres parents à Rimouski: sa tante et ses oncles Mme S. Vachon, M. Henri Roy et M. Philippe Roy, ses cousins M. Roger Vachon et Mme Antonio Pineault. (Cliché du « Soleil »).

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 17 août le mariage de Mlle Madone Michaud, fille de M. et Mme Mathias Michaud, de Mont-Joli, et M. Lauréat Richard, d'Edmundston, N.B., fils de M. Emile Richard, décédé, de Rivière-du-Loup, et de Mme J. H. Michaud, d'Edmundston, N.B. Pas de faux-part.

Gaspé-Nord: Sasseville Roy, M. P., Cap-Chat: W. Chamberland, B.S.A., Ste-Anne-des-Monts, Membres adjoints: Georges-A. Morin et Paul-R. Dufour, Rimouski.

FUNERAILLES DE M. L'ABBE E. MILES A DOUGLASTOWN

La paroisse entière de Douglastown, un grand nombre de prêtres du diocèse de Gaspé, des représentants du diocèse de Rimouski, ont rendu, samedi, hommage d'estime au regretté abbé Ernest Miles, curé de Douglastown depuis 1921, décédé le 30 juillet à Montréal, à l'âge de 49 ans. C'est Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, qui chanta le service funèbre et l'absoute. Son Excellence avait, comme prêtre assistant, M. le chanoine Flavien D'Anjou, procureur au séminaire de Rimouski; les diacres d'honneur étaient MM. les abbés François Thibault, curé de Bonaventure, et Donat Sévigny, curé de Cap d'Espoir; le diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés J.-Pat. Nellis et Paul Gendron. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés J.-G. Cassivi, de Barachois, N. Ahier, de Newport et A.-J.-B. Rioux. La chorale était sous la direction de R. P. Monette, C.S.V., du séminaire de Gaspé, et M. l'abbé C. Brière, de l'Œuvre du séminaire, touchait l'orgue.

On remarquait un très grand nombre de membres du clergé des diocèses de Gaspé et de Rimouski. M. l'abbé A. Miville agissait comme maître de cérémonie. Conduisant le deuil, Mme Vve James Miles, mère de feu l'abbé Miles, son frère, Michel, la famille de Mme Arthur Miles et nombre de cousins et cousines. Après le service, S. E. Mgr Ross fit l'éloge funèbre du disparu, qui fut un prêtre éminent, sur le dévouement duquel on pouvait compter en toutes circonstances. Les restes mortels de M. l'abbé Miles ont été déposés dans le cimetière de Douglastown, paroisse qu'il a desservie pendant 19 ans. Le regretté disparu devait célébrer, le 2 août, le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILE

Pas d'accidents à signaler en fin de semaine, dans notre région. A Rimouski, aucun blessé dans des accidents d'automobiles; cependant, deux véhicules ont été fortement endommagés. Une première auto a démolé le poteau indicateur de la marche des bateaux, à l'entrée nord de la ville, dans la courbe du pont Morissette. Les dégâts matériels sont assez considérables. Dimanche soir, vers minuit, deux véhicules se sont tamponnés dans une courbe, en face de la résidence de M. Nazaire Bégin. Celle qui conduisait Me Arthur Bélanger, C.R., de Québec, ancien député de Lévis, a été fortement endommagée.

UN GARÇONNET PERD UN BRAS DANS UN ACCIDENT

Edmond, 13 ans, fils de M. Edmond Bouchard, de St-Donat, s'est fait couper le bras, samedi, dans une scierie de ce village, appartenant à M. Auguste Hallé. La victime, par mégarde, toucha une tige de fer en mouvement. Ses vêtements s'y enroulèrent et il eut le bras emporté. M. Jean-Baptiste Robichaud, qui travaillait non loin de là, arrêta aussitôt les machines et s'empressa de conduire l'enfant chez son père. Transporté ensuite à l'hôpital, on ne put lui sauver le bras, qu'il fallut amputer.

MINISTRE ET FONCTIONNAIRES EN VISITE

La belle saison procure l'avantage à plusieurs ministres et chefs de services de visiter différentes régions de la province, pour se rendre compte sur place de la façon dont le travail est effectué, faire connaissance avec le personnel des différents bureaux, et étudier avec eux les conditions locales de travail. Lundi, l'honorable Groulx, ministre de la Santé, et le Dr Grégoire, son sous-ministre, se trouvaient en Gaspésie. Mardi, le sous-ministre de la Colonisation, M. Léo Brown, accompagné de M. J.-A. Cloutier, chef du service extérieur, et de M. Roméo Lebel, chef du service de la surveillance et de l'aide aux colons, étaient de passage aux bureaux de Gaspé, où ils ont rencontré le personnel. Ils ont passé une partie de la journée avec M. J.-Emile Savoie, chef du district de Gaspé, pour le Ministère de la Colonisation. Mercredi, ils visitèrent les colonies de Gaspé-Sud et Gaspé-Nord, et jeudi, ils se rendirent dans les colonies de Bonaventure.

ST-LUC DE MATANE

Dimanche dernier s'est ouvert les exercices d'un Triduum paroissial, prêché par le R. P. Georges Levesque, O.M.I., missionnaire dans l'ouest canadien, enfant de la paroisse, actuellement en visite chez ses parents qui n'avaient pas revus depuis 5 ans.

DEUIL CHEZ LES SS. DU ST-ROSAIRE

La Congrégation des Soeurs du St-Rosaire, de notre ville, est en deuil, par suite de la mort de l'une de ses plus vieilles religieuses, la Révérende Soeur Marie de St-Adolphe, décédée samedi dernier dans sa 80e année. Son service a été chanté dans la chapelle de la Communauté, lundi matin, à 8h., par Mgr Alphonse D'Amours, V. G. Soeur Marie Adolphe, née Marie-Anne Otis, était native de Ste-Félicité. Elle a été inhumée dans le cimetière de la communauté.

DECES A RIVIERE-DU-LOUP

Me Léon Paradis, recorder de la Cité de Rivière-du-Loup, a eu la douleur de perdre sa mère, Dame Joseph Paradis, née Joséphine Don Carlos, qui est décédée soudainement, samedi soir, à l'âge de 81 ans. L'époux de la défunte, qui l'a précédée dans la tombe à un âge très avancé, était co-propriétaire de la Fondation St-André.

RETRAITE SACERDOTALE

Les membres du clergé de notre diocèse sont entrés en retraite lundi soir, et les exercices sont suivis au séminaire. Le prédicateur est le R. P. Dévy, de la Compagnie de Marie, professeur de théologie au scholasticat des Montfortains, à Eastview. M. le curé de la cathédrale et MM. les vicaires Dubé et Lebel ont suivi cette retraite.

CONDAMNATION DU 10e TÊTE-MOIN DE JÉHOVAH

Un dixième Témoin de Jéhovah, arrêté en juillet dernier, dans la municipalité de Gaspé-Sud, pour contravention à la loi de défense nationale, a comparu samedi devant M. le magistrat Bujold, à Percé, pour recevoir sa sentence. Comme les neuf autres condamnés récemment, pour la même offense, Kenneth Miller, c'est le nom de cet accusé, a été condamné à 1 mois de prison, et à l'expiration de sa sentence il devra ou renoncer à cette secte ou être à nouveau interné.

AU PALAIS DE JUSTICE

M. le magistrat Couillard a condamné, lundi, à \$2, d'amende chacun et aux frais trois prévenus, dont deux de St-Damase et l'autre de Ste-Luce, accusés d'avoir résisté à un agent de la route, dans l'exercice de ses fonctions. Tous les prévenus, au nombre d'une douzaine, qui ont eu à répondre à des accusations concernant la violation des règlements municipaux de stationnement des véhicules, dans les limites de la ville, ont été condamnés à \$1,00 d'amende et les frais, dans certains cas, et aux frais seulement dans d'autres. On sait que de nouveaux règlements sont en vigueur, notamment sur la rue St-Germain.

ACCIDENT MORTEL SUR LA ROUTE

Un tragique accident est survenu à une quinzaine de milles de Rivière-du-Loup, près de St-François de Whitworth, lorsqu'une auto conduite par un inconnu frappa un des poteaux d'un tréteau, où passent les convois du Chemin de Fer Temiscouata. Le conducteur du véhicule fut tué sous la violence du choc. Le seul occupant, à part la victime, pris de panique, s'enfuit dans le bois; mais, se ravisant, et de crainte d'être tenu responsable de l'accident, il se rendit à Rivière-du-Loup et se livra au chef de police, M. Grandmaison. Il raconta qu'avec son compagnon il avait volé l'auto à Montréal et que, de nuit, ils se rendirent à Rivière-du-Loup, où ils volèrent des plaques numérotées 1940, au garage de L.-P. Lebrun, agent de Liqueurs Fortier. Ils filèrent ensuite sur la route de Temiscouata. Pendant que l'un conduisait le véhicule, l'autre s'endormit; il s'éveilla brusquement pour se rendre compte de la tragédie: son compagnon reposait près de lui, mort. L'individu fut incarcéré à la prison de Rivière-du-Loup, en attendant les instructions du Département du Procureur Général. Le corps de la victime a été transporté à la morgue Hector Boucher, en attendant l'enquête du coroner.

GASPE

M. l'abbé François Rancourt, curé de Gaspé, est actuellement en voyage de repos pour un mois, et sera remplacé à la cure pendant son absence, par M. l'abbé J.-E. Sirot, secrétaire de la Société Diocésaine de Colonisation.

MORT EN ANGLETERRE

M. le chanoine C.-B. Beaulieu, curé de Bic, a annoncé dimanche, au prône, la mort de M. Louis Lavoie, 35 ans, fils de M. Sylvio Lavoie, de Bic. La nouvelle de la mort avait été reçue à Bic, samedi. M. Lavoie s'était enrôlé comme volontaire dans le premier contingent qui traversa en Angleterre, et l'on vient d'apprendre sa mort dans des circonstances qui n'ont pas été révélées.

ACCIDENT A BERGERONNES

Mme Pamphile Lessard se rendait au village de Bergeronnes, par affaires, lorsque le cheval qu'elle conduisait prit le mors aux dents dans une descente. Dans sa course, l'animal précipita Mme Lessard dans le fossé. Relevée à demi-inconsciente, Mme Lessard souffrit de violentes blessures à l'épaule. Un examen plus attentif révéla des fractures à trois côtes. Son état n'est cependant amélioré depuis quelques jours.

CONGRES DE L'U. C. C.

Le congrès diocésain de l'U. C. C. se tiendra à Rimouski, cette année, le 29 août. On s'attend à une assistance record. L'organisation est commencée dans certaines paroisses pour qu'on aille en groupe à Rimouski.

EXCURSION DE MATANE A BAIE-COMEAU

La ville de Baie Comeau a fait un cordial accueil, dimanche dernier, à près de 150 excursionnistes de Matane et des environs, qui s'étaient embarqués vers 10h., à bord du MATANE I, de la Cie de Transport du Bas St-Laurent, organisatrice du voyage. L'arrivée se fit à Baie Comeau, vers 3h., p. m. Aussitôt, les visiteurs furent invités à examiner les différentes usines de la ville, puis la ville elle-même. Ils repartirent vers 10h., p. m., enchantés de leur voyage dans la « Ville-Reine » de la Côte-Nord.

MATAPEDIA

M. J.-J. Johnson, président de l'Asbeston Corporation Ltd, est tombé subitement malade dans un hôtel de Matapédia, la semaine dernière, alors qu'il faisait le tour de la Gaspésie. Conduit à Rimouski, en automobile, M. Johnson prit ensuite l'avion pour se rendre à un hôpital de Montréal.

ST-DONAT

La semaine dernière, 15 chefs de famille, tous journaliers de la paroisse de St-Donat, se sont rendus à Trinité-des-Monts, pour visiter 11 lots dans le 4e rang du canton Varain. Les lots ont été choisis par les aspirants-colons, qui ont rempli et signé les formules nécessaires. Ils sont revenus dans leurs familles, enchantés de leur acquisition, avec l'intention bien arrêtée de faire les préparatifs nécessaires pour pouvoir s'établir sur les lots, avec leurs familles, le plus tôt possible. Ces lots sont, dit-on, de première valeur.

COLLISION A RIMOUSKI

Deux véhicules-automobiles sont venus en collision, mardi matin, aux coins des rues Notre-Dame et du Rosaire. L'un des véhicules fut fortement endommagé et dut être remorqué. L'autre, appartenant à un employé des SS. du St-Rosaire, n'a été que légèrement endommagé. Les occupants n'ont subi aucune blessure.

ACCIDENT A TROIS-PISTOLES

Deux enfants ont été frappés par une automobile, alors qu'ils traversaient une rue, dans le village de Trois-Pistoles, à l'extrémité ouest. Cet accident est survenu vers 6h., dimanche soir. Les enfants de M. René Pigeon étaient partis en commission, et ils ne virent pas une automobile venir comme ils traversaient la chaussée. Ils furent tous deux frappés avec violence. Le conducteur put cependant mettre les freins rapidement, car son véhicule allait tranquillement. L'un des enfants fut relevé plusieurs pieds plus loin, dans le fossé; l'autre était sous la voiture. Ils furent aussitôt conduits chez le Dr Talbot, qui, après examen, nota une fracture à une cuisse chez le premier, et des blessures graves chez l'autre. Ils furent tous deux transportés à l'hôpital.

BIC

Naissance.—Le 24 juillet, a été baptisé en l'église du Bic, Joseph-Emilien, fils de M. et Mme Roméo Guérette. Parrain et marraine: M. et Mme Léo Guérette, de Bic, oncle et tante de l'enfant.

Mlle BUJOLD S'EST NOYEE

En moins d'une semaine, deux drames de l'onde sont survenus dans la région de Matapédia. Comme nous le racontions la semaine dernière, le jeune Doiron s'est tout d'abord noyé près de l'église de Matapédia, dans la rivière de cet endroit. Cette fois-ci, il s'agit de Mlle Linda Bujold, qui a perdu la vie en se noyant dans un lac près de Causapscal, dans des circonstances exceptionnellement tragiques.

Un bel acte de bravoure a été exécuté par le fiancé de la victime, au moment où celle-ci tomba à l'eau. M. Joseph Lévesque, le fiancé de Mlle Bujold, plongea dès qu'il entendit ses cris d'appel au secours, avant qu'elle disparût dans les eaux. Le jeune homme réussit à saisir sa fiancée et à l'approcher du rivage. Son oeuvre de sauvetage était presque terminée, et des amis, sur le rivage, lui tendirent une perche pour lui faciliter son travail. À ce moment, M. Lévesque ne put tenir davantage la jeune fille, qui entença de nouveau dans les eaux. C'est alors que M. Lévesque, malgré la grande fatigue et l'énerverment auxquels il avait été soumis, se précipita encore à l'eau, fit plusieurs plongées, mais tout fut en vain: il ne put réussir cette fois à sauver celle qu'il devait épouser prochainement. Le corps de Mlle Bujold n'a été retrouvé que le lendemain, après de difficiles recherches.

La victime, qui demeurait à St-Jules de Grand-Cascapédia, était âgée de 35 ans, et comme nous le disions plus haut, elle devait se marier dans quelques jours, à M. Joseph Lévesque, qui tenta vainement de la sauver. Transportée chez son père, M. Lazare Bujold, fermier, ses funérailles ont eu lieu mercredi matin, à l'église paroissiale. Mlle Bujold était employée chez M. J.-B. Thibault, marchand de Ste-Florence.

Le Dr Beaulieu, de Sayabec, coroner, a rendu un verdict de mort accidentelle.

ST-VIANEY

Succès d'un Bazar-Bingo.—Les citoyens de St-Vianey et des paroisses environnantes se sont montrés d'une grande générosité à l'occasion du bazar-bingo organisé par M. l'abbé Omer Gamache, curé de St-Vianey. La soirée eut lieu à la salle paroissiale, qui avait peine à contenir toute la foule. Les recettes ont été de \$402.00. Dimanche prochain, le 11 août, le bazar continuera.

VISITE DE MINISTRES A L'HOTEL-DIEU DE GASPE

L'honorable Henri Groulx, Ministre provincial de la Santé, M. le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé, et l'inspecteur médical Leduc étaient à Gaspé samedi soir. Ils ont visité l'Hôtel-Dieu, actuellement en construction, ainsi que les bureaux de l'Unité Sanitaire. Le Ministre s'est dit heureux de rencontrer le personnel de l'Unité Sanitaire de Gaspé. Au cours d'une brève allocution, il a rendu hommage au dévouement de la garde-malades dont la profession est si noble. « En autant que la question dépendra de moi », dit-il, la politique n'aura rien à faire dans le changement des garde-malades, car nous ne voulons en aucune façon nuire au travail qui s'y poursuit ».

NOTRE-DAME DU SACRE-COEUR

Décès de Mlle Germaine Lauzier.—Le 25 juillet, est survenue la mort de Mlle Marie-Germaine Lauzier, fille de M. Ernest Lauzier et de Mme Emérida Lavoie, à l'âge de 28 ans, après une maladie de plusieurs années, soufferte avec une résignation exemplaire. Les obsèques ont eu lieu le 27 juillet, à 8 heures, au milieu d'une nombreuse assistance de parents, d'amis et surtout d'Enfants de Marie. M. le curé D'Auteuil officia à la levée du corps, au service et à l'absoute. Au choeur, on notait la présence de M. l'abbé André-Albert Gauvin, professeur au séminaire de Rimouski. MM. Joseph Lauzier, Flavien Gendreau, Roland Lavoie et Maurice Gendreau portaient le cercueil. Les coins du drap étaient tenus par Mlles Marie-Blanche Lauzier, Armande Dubé, Gabrielle Gendreau et Anne-Marie Dubé. La bannière des Enfants de Marie était portée par MM. Ls-Philippe Parent et Raymond Rouleau; Mlles Céline Lavoie et Anne-Marie Rouleau en tenaient les rubans.

Suivaient la dépouille mortelle: le père et la mère de la défunte, M. et Mme Ernest Lauzier; ses frères: MM. Louis, Paul et Antonio, de Ste-Odile, Alphonse, de Québec, Joseph, de Montréal, Armand et André; ses sœurs: Mlles Cécile et Rose-Anna; ses belles-sœurs, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

Mlles Anne-Marie Rouleau et Céline Lavoie firent la collecte, durant le service. Le Progrès du Golfe et son correspondant local désirent présenter, à la famille de la regrettée

disparue, leurs plus sincères condoléances.

Le légat papal visite notre église.—Le 22 juin, vers 9 heures a.m., M. le curé, beaucoup de paroissiens et les élèves des écoles, brandissant des étendards du pape, s'étaient rassemblés sur la place de l'église pour accueillir deux dignitaires ecclésiastiques: Leurs Excellences Nos Seigneurs Hildebrando Antoniutti, délégué apostolique, et Georges Courchesne, évêque de Rimouski. Après une brève prière, les deux princes de l'Eglise reprenaient leur route, aux acclamations chaleureuses des assistants qui criaient: « Vive Notre Saint-Père le Pape! Vive le délégué apostolique! Vive Mgr l'Evêque! ».

Examens et fin d'année scolaire.—Les examens des écoles de la paroisse ont été présidés par M. le curé D'Auteuil, accompagné de M. le commissaire de chaque arrondissement et les résultats en sont très satisfaisants. Les classes sont fermées depuis le 21 juin.

Elections chez les commissaires d'écoles.—A la réunion de la commission scolaire, pour l'élection de nouveaux membres, les deux commissaires sortant de charge ont été réélus par acclamation. Ce sont: MM. Hormidas Langis, pour un 3e terme, et Camille Turcotte, pour un 2e terme.

Honneur au mérite.—Voici les noms des élèves de nos écoles qui ont obtenu leur certificat d'études primaires, à la suite des épreuves de juin: Ecole No 1, Mlles Marie-Paule Lafrenay et Jeanne d'Arc Langis, élèves de Mlle Lucia Dionna.

Ecole No 2, MM. Laurent Dubé et Charles-Auguste Côté, élèves de Mlle Céline Lavoie.

Ecole No 3, Mlles Lucille Dionne et Florence Landry, élèves de Mlle Marie Bérubé.

Ecole No 4, Mlle Juliana Parent, élève de Mlle Marie-Blanche Lauzier. Nos félicitations aux jeunes lauréats ainsi qu'à leurs dévouées institutrices.

NOTRE-DAME-DU-LAC

L'un de nos plus vénérés concitoyens, M. Thomas Fraser, est décédé à l'âge de 88 ans et 2 mois. Nombreuses sont les colonies naissantes qui ont bénéficié de ses largesses. St-Jean de la Lande, St-Isidore, La Visitation lui doivent leurs cloches d'église. Sa paroisse lui doit, outre la lumière extérieure de l'église et du couvent, un magnifique Calvaire et une partie de la superbe Crotte de Lourdes. Il a aidé aux Missions lointaines et propagé le culte de la Bonne sainte Anne...

LE PREMIER DES VINS CANADIENS DE QUALITE AU MEME PRIX QUE LES VINS ORDINAIRES!

Advertisement for VIN BRANVIN de JORDAN. Includes a bottle image and price information: \$1.75 LE GALLON FLAGON. JORDAN WINES (QUEBEC) LTD., MONTREAL, QUEBEC.

Advertisement for SWEET CAPS! featuring a cartoon character and promotional text: \$1.00 envoi 300 cigarettes SWEET CAPORAL ou WINCHESTER, ou \$1.00 envoi soit 1 livre de tabac à pipe OLD VIRGINIA, soit 1 livre de tabac SWEET CAPORAL HACHE FIN (avec papiers Vogue) aux Canadiens qui font du service outre-mer dans la F.C.S.A. seulement. \$2.50 envoi 1,000 cigarettes à un soldat ou à une unité.

Large advertisement for the National Registration Certificate. Title: VOICI LE CERTIFICAT D'INSCRIPTION QUE VOUS RECEVREZ. Includes a registration form with fields for name, address, and district. Text: L'inscription nationale a pour objet le recensement général de nos ressources professionnelles, afin de les mettre éventuellement au service du Canada. Cet inventaire est nécessaire pour aider le pays à franchir la présente crise. En vous inscrivant, vous recevrez un certificat imprimé sur une carte de format commode, attestant que vous avez rempli ce devoir essentiel. Cette carte n'est pas une simple formalité. Elle garantira votre sécurité. Vous devrez toujours la porter sur vous et la produire en tout temps à la demande des autorités. CONTRIBUTUEZ A L'OEUVRE COLLECTIVE DE LA NATION. Pour réduire au minimum les frais de cette inscription, le Gouvernement fait appel à la collaboration de tous les bons citoyens. Vous pouvez aider en offrant vos services aux préposés à l'inscription dans votre localité. LES BUREAUX D'INSCRIPTION seront répartis selon les districts électoraux, tels que délimités au moment de la dernière élection fédérale. Les citoyens sont priés de s'inscrire aux subdivisions de leur circonscription électorale. Dans le cas où un citoyen se trouverait hors de sa province ou de son district électoral, durant la période d'inscription, il lui sera loisible de s'inscrire au bureau d'inscription le plus proche, après s'être justifié auprès de l'officier sous-enregistreur. Sanctions en cas d'abstention—Toute personne de 16 ans et plus, homme ou femme, mariée ou célibataire, qui ne se sera pas inscrite sera passible d'une amende n'excédant pas \$200 ou d'un emprisonnement d'une durée n'excédant pas trois mois, ou des deux à la fois, et sera de plus passible d'une amende n'excédant pas \$10 par jour à compter du jour où elle aurait dû s'inscrire et tant qu'elle ne l'aura pas fait. Dates de l'inscription: les 19, 20 et 21 août. D'ordre de l'HON. JAMES G. GARDINER, Ministre des Services de Guerre.

LETTE TOUCHANTE D'UNE CANADIENNE FRANCAISE QUI DEMEURE EN FRANCE

Madame André Gaudinot (Edythe Perrault), ancienne Québécoise, raconte à sa mère Mme Jules Perrault l'angoissante odyssée qu'elle a vécue avec son mari, sergent français gravement blessé.—Train bombardé, familles dispersées.—Madame Gaudinot est la soeur de notre concitoyen M. Raoul Perrault.

Epouse d'un Français (le sergent André Gaudinot) et résidant en France avec son mari depuis quelques années, une ancienne Québécoise, Edythe Perrault, soeur de notre concitoyen M. Raoul Perrault et bien connue en notre ville, raconte dans une lettre à sa mère (madame Jules Perrault, de Québec) les souffrances endurées par son mari, qui étant au front fut blessé par des éclats d'obus, et comment ils échappèrent comme par miracle à la mort alors que, fuyant les Boches, le train qui les conduisait fut bombardé et qu'ils durent passer plusieurs jours sans manger et voyager dans des wagons à bestiaux.

Voici d'ailleurs le texte de la lettre :

Toulouse, 5-7-40.

Ma maman chérie,

Un mois que je ne vous ai pas écrit, aussi je me doute de l'inquiétude qui est votre, mais comme toutes les communications étaient rompues, que nous ne pouvions même pas correspondre avec Paris, aussi j'ignore si ma lettre vous parviendra et pourtant je le voudrais bien car vous devez nous croire morts.

Je vous avoue sincèrement qu'il s'en est fallu de peu, et seul un miracle a permis que nous soyons encore là!

Ma dernière lettre écrite est celle du 2 au 3 juin où je vous annonçais que nous veillions André depuis 8 jours. Depuis voilà les événements :

Nous avons quitté Sézanne dix heures avant que les Boches y arrivent. André partit sur un train sanitaire. Je le suivis sur un suivant jusqu'à Troyes où nous avons passé un jour et demi. J'ai dû me coucher sur une table dans la gare avec Chouquette toujours.

Le 13 nous quittions Troyes sous le bombardement et nous avions à peine fait 30 kilomètres que nous étions attaqués par 19 avions allemands. Juste à ce moment le tram qui portait la croix rouge et dans lequel nous avions 300 blessés militaires s'engageait sous un tunnel miné de part en part.

Nous fûmes pris sous ce tunnel. Le devant du train broyé par les bombes et les 3 wagons avant couchés sur les rails; nous étions dans le 4ième! La fournaise de notre wagon fut pulvérisée, les vitres, la vaisselle, tout fut broyé. Les bombes écrasèrent petit à petit le devant et l'arrière du tunnel, ce qui formait un toxique irrespirable. L'arrière du train qui, lui, n'était pas sous ce tunnel fut aussi très amoché; enfin nous avons réussi à sortir les blessés couchés, 10 morts. André étouffait. Enfin nous avons parcouru en vitesse pour arriver au prochain hôpital à 90 kms en voiture camionnette, et là, André devint fou d'angoisse durant 48 heures. Le médecin ne croyait pas qu'il en reviendrait et le rouva tellement mal qu'il ordonna son transport dans la nuit pour un hôpital plus compétent. Nous partîmes donc et roulâmes à nouveau durant une heure pour arriver dans une abbaye splendide à Pontigny sur Yonne. Là, nous restâmes 48 heures et où l'on fit l'urgence pour André.

Le surlendemain à 4 heures du matin on nous remettait en voiture sanitaire pour nous expédier avant l'arrivée des boches — 5 heures après.

Nous fûmes donc embarqués sur un train de réfugiés dans un fourgon à bestiaux où nous dûmes rester 4 jours sans manger ni aucun soin pour André, qui souffrait le martyre et s'empoisonnait petit à petit.

D'Auxerre nous avons mis 4 jours pour nous rendre à Bourges, et là André était à bout de force. Nous avons réussi à le faire transborder sur un train sanitaire qui passait en gare et de nouveau dimanche, lorsque nous étions en gare de Cônes, nous avons eu un nouveau bombardement de 52 Italiens. Nous pleurons comme des fous de se revoir pris à nouveau sous les bombes. Enfin, le 17, nous arrivâmes à Toulouse après avoir traversé toute la France, Limoges, Cahors, Brives, etc., etc. Nous avons retiré une pinte de pus à André qui était à nouveau à l'agonie.

On nous a descendus dans un splendide hôpital moderne de 25 bâtiments. Moi, j'y suis restée

cinq jours et depuis je couche où je peux et je mange au restaurant. Nous sommes plus d'un million de réfugiés dans une ville qui en temps normal a 500 mille habitants.

Je mange au restaurant, mais il faut y aller à 11 heures pour avoir une place à midi. Le ravitaillement est affreusement difficile. Je voulais trouver une pension ou un hôtel mais c'est une chose tout à fait impossible.

Là, j'espère que d'ici deux jours que j'aurai une chambre et une cuisine où je pourrai me débrouiller.

André est à 5 kilomètres de la ville, mais j'y vais tous les après-midis en tramway. C'est comme l'hôpital St-Sacrement comme distance.

Il va de mieux en mieux et mange un peu maintenant. Il pèse 60 livres alors qu'il en pesait 130 environ. C'est un véritable sac d'os. Ses plaies coulent toujours et je ne peux que le comparer à Pierre Bouchard, qui avait aussi une péritonite purulente. Il a deux ouvertures sur l'abdomen une d'environ 10 pouces au centre et une autre sur le côté de 8 pouces; il a une plaie intérieure au thorax gauche et je crois qu'il a encore un éclai d'obus sous un rein qu'on ne lui enlèvera pas mais je n'en ai pas la certitude. Le pauvre, il a été véritablement touché et je me demande s'il deviendra jamais ce qu'il était, car je crois qu'il aura perdu beaucoup de ses forces et ne sera jamais plus aussi fort.

De toutes façons nous en avons pour encore deux bons mois sinon trois ici, et après il aura certainement une longue convalescence. Heureusement qu'il touche son mois, car je ne sais vraiment ce que nous aurions fait et ça file à toute vitesse avec le restaurant deux fois par jour. (Il fait un chaleur torride) vous pensez c'est le plein midi.

Nous avons reçu un télégramme de Marcel qui est rentré chez lui indemne. Il doit venir nous voir. Quant à maman Gaudinot, nous sommes sans nouvelles depuis un mois et comme rien ne marchait de toute façon elle n'a pu venir au Puy, alors nous ignorons ce qu'elle est devenue.

J'aurais voulu vous envoyer un télégramme mais impossible puisque tout est interrompu. Peut-être en avez-vous envoyé un ou Lili, mais personne à Paris ne sait où nous sommes et je ne peux les rejoindre. J'espère que la maison est encore là, c'est tout. J'ai reçu une lettre hier de Jean Vallières (cousin) il est à côté de nous sain et sauf. Sa lettre est arrivée, car il n'est pas dans la zone occupée. Il est aussi sans nouvelles de sa mère.

Tous les gens sont perdus, les familles égarées, les biens détruits, brûlés... c'est inimaginable et la horde des réfugiés sur les routes bombardées était indescriptible et voilà que pour finir l'Angleterre, hier, a bombardé nos navires; alors tous ce matin ont des têtes angoissées craignant qu'avant quelques jours nous soyons à nouveau en guerre contre l'Angleterre. Là ce serait affreux car s'il fallait remettre cela ce serait vraiment ignoble et on aurait pas fini d'en prendre.

Enfin ici nous avons quelques officiers allemands, mais personne ne s'en aperçoit car ce n'est pas ville occupée. Nous irons à Perpignan en convalescence, car c'est tout près d'ici ainsi que Lourdes. Prenez une carte, vous verrez où nous sommes rendus. Pas très loin du Puy non plus.

Je vous espère en bonne santé et surtout rassurée par ma lettre. EDYTHE.

En attendant les versements d'un prêt de \$41,000.00 du Gouvernement fédéral, sous le régime de la Loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938, à la ville de Rimouski, il est proposé et résolu d'autoriser un ou des emprunts sur billets à demander pour une somme ne dépassant pas \$25,000.00, de la Banque Canadienne Nationale ou autres prêteurs, à un taux d'intérêt n'excédant pas 5% par an, et que demarçé soit faite à la Commission municipale de Québec pour approbation de tel emprunt temporaire.

Proposé et résolu que le secrétaire-trésorier soit chargé de donner un avis à M. André Bouillon, rue St-Hubert, conformément à la loi d'hygiène de la province, pour l'obliger de faire l'installation des water-closets dans sa propriété.

Proposé et résolu que la question de la traverse à niveau de la rue Rouleau soit référée au Comité pour étude et considération.

Proposé et résolu que la plainte de M. Légaré soit référée à l'Inspecteur de la ville pour faire enquête et rapport au conseil.

Proposé et résolu que demande soit faite à la Cie de Pouvoir de déplacer un poteau d'une quinzaine de pieds plus au nord sur la rue Notre-Dame, près de la rue Tessier.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat du tuyau de fer de 6" pour être posé des limites est de la ville jusqu'au quai de Rimouski-Est.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi, le cinq août mil neuf cent quarante, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. p.m., sont présents : M. le maire P.-E. Gagnon et messieurs les conseillers Joseph Desrosiers, Albert Michaud et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir :

Liste de paye No 50, \$2,290.12, Liste de paye No 51, \$314.92, Liste de paye No 52, \$63.37, Théophile Côté, \$48.72, Camille Turcotte, \$187.12, La Ferronnerie de Rimouski, \$1.04, Francis Hankin & Co. Ltd \$5.61, Imprimerie Gilbert Ltée \$0.21, London Rubber Stamp Co. \$8.10, Les Produits Chimiques Empire \$27.23, Ass. des Chefs de Police \$5.00, Albert Michaud \$2.19, Ans. Côté & Fils Ltée \$7.00, J.-Y. Dionne \$5.90, Gleason Belzile, \$67.20, J.-A. Ouellet \$2.75, Garage Théberge \$18.86, Raoul Goulet \$503.80, André Talbot \$145.60, Albert Martin \$3.20, Albert Gagné \$31.50, Emile St-Pierre \$1,312.75, Fret 0.25, Beveridge Supply Co. \$47.50, Express 0.20, La Cie de Pouvoir \$226.50, Express 0.75, La Cie de Pouvoir \$17.87, Fret 0.35, Geo. D'Auteuil \$50.00, Isidore Lepage \$4.30, Emilio Marois \$16.30, Imprimerie Générale \$6.98.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à M. Séraphin Morissette conformément au certificat de l'inspecteur et aux règlements de cette ville.

Le conseil reçoit les communications suivantes :

Un rapport du Comité des finances en date du 22 juillet 1940, lequel rapport est accepté et ratifié.

Un rapport du Comité des finances en date du 29 juillet 1940, lequel rapport est accepté et ratifié.

Un rapport du Ministère de la Santé concernant l'analyse des échantillons de lait prélevés les 22 et 23 juillet 1940.

Une demande de MM. Louis Lavoie, Louis St-Pierre et Adrien St-Laurent, de Rimouski-Est, pour avoir le service d'eau de cette ville.

Une demande de M. Alfred Gagné pour obliger son voisin à faire l'installation des water-closets dans sa propriété.

Une lettre de remerciements pour condoléances de la famille de feu le notaire Belzile.

Une lettre de la Commission des Transports du Canada au sujet d'un mode de protection à la traverse du chemin de fer à la rue Rouleau.

Une lettre de M. Gérard Légaré se plaignant de nombreuses infractions commises contre le règlement interdisant de jeter des déchets sur la grève derrière les demeures de la rue St-Germain.

Une demande d'hospitalisation pour Mlle Azilda Lavoie, fille de M. Philippe Lavoie.

Une demande d'hospitalisation pour Mlle Laurette Raymond, fille de M. Philippe Raymond.

Proposé et résolu que la demande des contribuables de Rimouski-Est, pour le prolongement du service d'eau, soit référée au Surintendant de l'aqueduc pour faire rapport à ce conseil.

Proposé et résolu que le secrétaire-trésorier soit chargé de donner un avis à M. André Bouillon, rue St-Hubert, conformément à la loi d'hygiène de la province, pour l'obliger de faire l'installation des water-closets dans sa propriété.

Proposé et résolu que la question de la traverse à niveau de la rue Rouleau soit référée au Comité pour étude et considération.

Proposé et résolu que la plainte de M. Légaré soit référée à l'Inspecteur de la ville pour faire enquête et rapport au conseil.

Proposé et résolu que demande soit faite à la Cie de Pouvoir de déplacer un poteau d'une quinzaine de pieds plus au nord sur la rue Notre-Dame, près de la rue Tessier.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat du tuyau de fer de 6" pour être posé des limites est de la ville jusqu'au quai de Rimouski-Est.

Proposé et résolu que S. H. le maire soit autorisé à donner main-levée, pour la ville de Rimouski, d'un jugement pour taxes contre M. Louis Lepage enregistré le 26 mai 1934 sur l'immeuble faisant partie du No 521 du cadastre de cette ville.

Le conseil prend connaissance de l'avis public donné le vingt-huit juin 1940, fixant à cette séance du 5 août 1940 la révision du rôle d'évaluation par le conseil municipal.

Le Conseil reçoit les plaintes produites dans les trente jours de la date de l'avis et procède à l'étude des nouvelles constructions et améliorations dont mention est faite successivement sur le rôle d'évaluation.

Proposé et résolu que ce conseil s'ajourne au lundi, le douze août courant, à 8 h. p.m., pour continuer la révision dudit rôle.

Et ce conseil est ajourné au 12 août courant, à 8 h. p.m.

BAPTEMES A LA CATHEDRALE

1 juillet, Marie-Albert, fils de M. Yves Dionne et de Dame Jeanne Jobin, Parrain et marraine : M. Pierre Dionne et Mlle Claire Dionne.

1 juillet, Joseph-Claude-Gilles-André, fils de M. Roger Leclerc et de Dame Gilberte Morais, Parrain et marraine : M. Georges-Henri Leclerc et Mlle Cécile Leclerc.

2 juillet, Marie-Ange-Antonia, fille de M. Joseph-Pierre Rioux et de Dame Thérèse-Eugénie Roy, Parrain et marraine : M. Antonio Rioux et Mlle Cécile Rioux.

3 juillet, Marie-Edith-Micheline, fille de M. Georges-Henri Lebel et de Dame Claire Lavoie, Parrain et marraine : M. et Mme Gérard Girard.

7 juillet, Joseph-Claude-Ovide, fils de M. Albert Lapointe et de Dame Alexandra Sirois, Parrain et marraine : M. et Mme Ovide Lapointe.

7 juillet, Marie-Thérèse-Danielle, fille de M. Alphonse Michaud et de Dame Alphéda Parent, Parrain et marraine : M. Alfred Parent et Mlle Hélène Parent.

7 juillet, Joseph-André-Réal, fils de M. André-Albert Proulx et de Dame Adèle Collin, Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Lévesque.

10 juillet, Joseph-Jean-Claude, fils de M. Lionel Lévesque et de Dame Alma Morin, Parrain et marraine : M. et Mme Alexis Morin.

16 juillet, Marie-Jacqueline-Danielle, fille de M. Jean-Daniel Lepage et de Dame Pauline Rioux, Parrain et marraine : M. et Mme Alphonse Rioux.

21 juillet, Murielle-Gaétane, fille de M. Louis Lévesque et de Dame Marie-Alice Hallé, Parrain et marraine : M. Lionel Michaud et Mlle Rose-Anna Lévesque.

21 juillet, Marie-Alberta-Monique, fille de M. Roland Lévesque et de Dame Marie-Marthe Morissette, Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Morissette.

21 juillet, Marie-Jacqueline, fille de M. Germain Saint-Pierre et de Dame Imelda Lamontagne, Parrain et marraine : M. et Mme Antonio Saint-Pierre.

21 juillet, Joseph-Paul-Antoine, fils de M. Paul Bossé et de Dame Antoinette Collin, Parrain et marraine : M. Antoine Joncas et Mlle Madeleine Joncas.

25 juillet, Marie-Joséphite-Murielle, fille de M. Joseph Roussau et de Dame Eugénie Déry, Parrain et marraine : M. Joseph Dumont et Mlle Murielle Parent.

27 juillet, Marie-Anne-Micheline, fille de M. Emile Desrosiers et de Dame Marie-Anne Jean, Parrain et marraine : M. et Mme Léopold Dubé.

30 juillet, Joseph-Lucien-Stanislas, fils de M. Louis-de-Gonzague Bellavance et de Laurette Lapointe, Parrain et marraine : M. et Mme Antonio Niquet.

30 juillet, Joseph-Jean-Guy-Benoit, fils de M. Alphonse Saint-Pierre et de Dame Simonne Lavoie, Parrain et marraine : M. Rosaire Saint-Pierre et Mlle Marie-Rose Saint-Pierre.

3 juillet, M. Augustin Lebovillier a épousé Mlle Rosalie Michaud.

3 juillet, M. Philippe Carrier a épousé Mlle Marie-Ange-Félicité Michaud.

8 juillet, M. Raoul Roussel a épousé Mlle Gilberte Dubé.

10 juillet, M. Odilon Saint-Laurent a épousé Mlle Laurette St-mard.

10 juillet, M. François Thibault a épousé Mlle Joséphine Côté.

10 juillet, M. Louis Dumais a épousé Mlle Alma Desrosiers.

10 juillet, M. Alphonse Lepage a épousé Mlle Juliette Beaulieu.

15 juillet, M. Paul-Emile Caron a épousé Mlle Irène Rioux.

14 juillet, M. Roland Blain a épousé Mlle Annette Blanchette.

14 juillet, M. Sarto Dumont a

épousé Mlle Lucie Tremblay.

17 juillet, M. Jules-Emile Lévesque a épousé Mlle Gertrude Ouellet.

24 juillet, M. Jean-Baptiste Lévesque a épousé Mlle Delima Bouillon.

25 juillet, M. Josephat Saint-Pierre a épousé Mlle Antoinette Rioux.

27 juillet, M. Arthur Lorrain a épousé Mlle Oliva Côté.

31 juillet, M. Joseph-Albert Lévesque a épousé Mlle Marie-Luce Lévesque.

STE-ODILE-SUR-RIMOUSKI

Baptêmes.—7 juillet, Joseph-Jean-Louis, enfant de M. Fernand Roussel, journalier, et de Dame Alice Lavoie, Parrain, M. Jean Lavoie, cultivateur; marraine, Dame Alfreda Lévesque, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—9 juillet, Marie-Solange, enfant de M. Philippe Morin, menuisier, et de Dame Bella Tremblay, Parrain, M. René Tremblay, journalier; marraine, Mme Claudia Mailoux, son épouse, grands-parents maternels de l'enfant.

—20 juillet, Joseph-Philibert, enfant de M. Ludger Lemieux, journalier, et de Dame Yvette Turcotte, Parrain, M. Philibert Turcotte, journalier; marraine, Dame Rose-Alma Pineault, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—30 juillet, Marie-Thérèse-Carmen, enfant de M. Adhémar Lepage, journalier, et de Dame Yvonne Beauré, Parrain, M. Pierre Lepage, journalier; marraine, Dame Alphonse Duchesne, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Mariages.—8 juillet, M. Philippe Gagné, cultivateur, fils de M. Alfred Gagné, cultivateur, et de Dame Anna Labbé, décédée, a épousé Mlle Simonne Lévesque, fille de M. Isidore Lévesque, cultivateur, et de Dame Marie Morissette, tous de cette desserte.

—13 juillet, Léopold Canuel, cultivateur, fils de M. Eustache Canuel, cultivateur, et de Dame Anna Lepage, a épousé Mlle Marguerite-Isabelle Bélanger, fille de M. Agapit Bélanger et de Dame Eugénie Côté, tous deux décédés.

Le Bazar terminé dimanche, le 28 juillet, au profit des oeuvres paroissiales, a rapporté la jolie somme de \$701.30. Remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué à ce succès.

Le prix de \$10.00 a été gagné par M. P. Bellavance, de la Cie de Meubles Bellavance, Rimouski.

Le prix de \$5.00 a été gagné par Mlle Alcée Dubé, de Ste-Odile-sur-Rimouski.

La jolie poupée, qui avait nom

«Philomène», a été gagnée par Mlle Imelda Turcotte, de cette paroisse.

Le fer à repasser électrique a été gagné par M. Roger Huard et la tabagie par M. Georges Huard, tous deux de cette paroisse.

EN ATTENDANT LEUR PROCES EN HAUTE COUR

LES ANCIENS CHEFS DE LA FRANCE SONT SURVEILLÉS DE PRES

En attendant le procès qu'il doit subir à l'instar des autres autorités françaises mêlées à la conduite de la guerre contre l'Allemagne, M. Paul Reynaud jouit d'une liberté plus grande que M. Edouard Daladier, confiné à Marseille sous une étroite surveillance. M. Reynaud, ancien président du conseil, a rencontré lundi M. Edouard Herriot, ancien président de la Chambre des députés, actuellement dans sa ville de Lyon. Le procès des chefs sera très long, à ce que l'on dit généralement à Vichy. Il s'agira de faire la part de la responsabilité de

l'Angleterre. MM. Daladier et Reynaud, le général M. Gamelin et Léon Blum seront sommés de comparaître. Quant au sort de l'ancien ministre de l'Intérieur, Georges Mandel, on s'attendait en fin de semaine, à ce qu'il soit envoyé en Algérie.

DEMISSION DU CABINET PIERLOT

On dit que le gouvernement exilé du premier ministre Hubert Pierlot de Belgique, qui vint en France après la capitulation belge, a demandé au roi Léopold d'accepter sa démission collective et d'accorder l'amnistie politique à quelques-uns de ses membres pour leur permettre de rentrer au pays.

Pierlot, le ministre des affaires étrangères Paul-Henri Spaak, et le ministre Camille Gutt, ne retourneraient pas en Belgique, mais demanderaient des visas leur permettant d'aller en Espagne.

LA MEILLEURE EQUIPE



BUVEZ avec discernement — CHOISISSEZ votre bière — LA PROCHAINE FOIS, commandez de la RED CAP ALE

Représentant : J.-Chs Fillion, 38 de l'Évêché

Seul Le Westinghouse ASSURE AUX ALIMENTS UNE TEMPÉRATURE CONSTANTE

parce que SEUL Le Westinghouse A LE TRUE-TEMP



Si vous pensez que tous les réfrigérateurs électriques fonctionnent d'après le même principe, peut-être serait-il bon de vous renseigner avant d'acheter. Le Westinghouse, par le régulateur True Temp, diffère de tous les autres et l'emporte sur les réfrigérateurs munis du contrôle de froid réglé par le congélateur. Seul le Westinghouse conserve les aliments exactement à la température que vous choisissez. Seul le Westinghouse porte marquée clairement sur le cadran la température réelle à laquelle celui-ci est fixé. Seul le Westinghouse maintient cette température sans ajustement de votre part, tous les jours de l'année, en dépit des fluctuations atmosphériques. Ne prenez pas de risques. Renseignez-vous sur le régulateur True-Temp avant d'acheter un réfrigérateur.

ZONAGE DE FROID PRECIS

Grand humitiroir à couvercle de verre
Garde-viande couvert
Mécanisme économique
Congélateur extra-rapide en Sanalloy
Garantie de 5 ans

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

Choisit BIEN qui Choisit Westinghouse

QUELQUES VOIX DE NOTRE

PAYS

LE CAS DE LA BELGIQUE...

Il y a quelque temps qu'on n'entend guère parler de la Belgique. L'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles avant l'occupation allemande, M. John Cudahy, de passage à Londres il y a quelques heures, y a déclaré que la situation des civils dans le territoire belge occupé est « sérieuse, très sérieuse ». Et cela se comprend. La Belgique était un pays de grandes importations, de faible production agricole, vu l'exiguïté de son territoire et son industrialisation à fond. Elle se trouvait dans une situation, du point de vue alimentaire, inférieure à celle du Danemark, qui, lui, s'il importait tout ce qu'il lui fallait pour nourrir ses animaux, ses troupeaux et son cheptel, produisait une quantité considérable d'œufs, de lard fumé, de jambon, de beurre, de fromage, etc. L'importation tarifiée dans ces deux pays, ce fut la pénurie de vivres, au Danemark, parce qu'il faut abattre des troupeaux impossibles à tenir en bon état, vu l'absence générale de fourrages importés, — et l'Allemagne réquisitionne le bétail sur pied, ou les carcasses d'animaux abattus; en Belgique, disette parce que le pays ne produit presque plus rien en fait de denrées alimentaires. Ainsi, la Belgique importait 75 pour cent du blé qu'elle consommait, ce qui faisait qu'en Belgique le pain était excellent et abondant, — meilleur qu'en France même, à venir à ces derniers mois. Or à l'heure présente, dit M. Cudahy, la Belgique a dû en venir au rationnement du pain, l'établir à un demi-livre par tête, par jour; et, fin septembre ou commencement octobre prochain, toutes les réserves de blé, en Belgique, seront épuisées. Pour ajouter au désastre, il y a 2 millions et demi de Belges qui sont passés en France et, vu leur absence, la disette de main-d'œuvre fait que les récoltes belges pourrissent sur pied, ajoute M. Cudahy. La misère, aux mois d'hiver, sera terrible, en Belgique, dit-il.

...et de son roi

On a dit, fin de mai dernier, que M. Cudahy, partant de Belgique, emportait au président des Etats-Unis une lettre du roi Léopold expliquant dans quelles conditions il avait dû quitter le combat avec ses armées. Jusqu'ici, on ne connaît rien quant à cette lettre: on ne sait même pas si elle est parvenue à M. Roosevelt ou si M. Cudahy l'apportera lui-même au président en rentrant à Washington. Ce que l'on sait néanmoins, c'est que l'ancien ambassadeur américain à Bruxelles vient de déclarer que le roi Léopold n'avait d'autre issue que de cesser de se battre, lorsqu'il prit cette décision. « Quand on saura la vérité à ce sujet, on verra que sa décision de capituler s'imposait et qu'il faudrait l'en louer », dit en toutes lettres M. Cudahy. Il ajoute: « Mon sentiment, c'est qu'il faut tâcher de comprendre et de connaître tous les aspects de l'affaire et ne pas porter de jugement sévère avant de savoir bien ce qui s'est passé. Mettons-nous à la place du roi. Il commandait à une armée d'un demi-million d'hommes parmi lesquels s'étaient glissés un aussi grand nombre de civils pris de panique folle. Le roi était poursuivi par cette idée que, chaque heure de plus qu'il résistait, il envoyait à la mort non seulement ses soldats, mais aussi ces civils sans armes. En face de cette perspective de sacrifice inutile de vies humaines, il n'avait pas le choix », conclut M. Cudahy. Quant à lui, il ne voit le salut de la nation belge que dans une victoire britannique. Et il ne croit pas que le ministère anglais du blocus consente à laisser passer à destination de la population belge des denrées alimentaires qui pourraient tomber aux mains des armées allemandes et donc diminuer d'autant le caractère effectif du blocus anglais. S'il peut se faire quelque chose pour la Belgique, ce sera de la part de la Croix-Rouge américaine qui entend s'occuper, malgré tout, de l'alimentation des enfants, en leur fournissant du lait condensé et des vivres destinés en particulier à nourrir cette catégorie de la population. Cela même sera difficile; et pas rien qu'en Belgique: dans toute l'Europe continentale en guerre. « Si le continent est aujourd'hui un véritable enfer, que pensez-vous que ce sera, aux mois d'hiver prochain? » demande M. Cudahy. On n'ose s'arrêter à y penser...

(« Le DEVOIR », Montréal).

G. P.

LES "PLUS DE QUARANTE ANS"

Dans le domaine des valeurs humaines, l'âge joue un rôle relativement peu important. A côté des génies précoces tels Mozart pour la musique, Mussset pour la littérature, Pascal pour les mathématiques, et combien d'autres, il est aussi maints exemples de vocations tardives, et cette dernière constatation est une raison d'espoir de plus pour ceux qui ont atteint ce qu'on est convenu d'appeler l'âge mûr.

Imprévoyants et sans pitié, beaucoup de jeunes considèrent comme arrivés, tous ceux qui ont doublé le cap de la quarantaine, et comprennent mal que ces derniers puissent encore entretenir de grandes ambitions, caresser de vastes projets d'avenir. C'est là une erreur profonde de psychologie et d'observation. Mûri par l'expérience, le plus-de-quarante-ans est en pleine possession de ses énergies, de ses facultés, et s'il ne lui a pas été donné de se manifester jusqu'alors, ce serait une grande erreur de croire qu'il est désormais trop tard pour le faire.

Le chef de la France actuelle, le maréchal Pétain, est un octogénaire, ce qui ne l'empêche pas de produire des journées de dix-huit heures de travail et de se faire le principal artisan de la reconstruction économique et morale de son pays. Abraham Lincoln, ainsi que le rappelait récemment le *Forbes Magazine*, était encore un petit avocat de campagne à l'âge de quarante-neuf ans. La principale occupation de George Washington, à quarante-trois ans, était encore la culture du tabac. Woolworth, l'organisateur des multiples magasins à bon marché qui portent son nom, se considérait encore comme un raté alors qu'il avait largement dépassé la quarantaine. Lors de son quarantième anniversaire, celui qui est universellement connu sous le nom de président Hoover, n'était qu'un simple petit ingénieur en chômage. L'industriel par excellence qu'est M. Henry Ford avait lui-même plus de quarante ans, lorsqu'il commença à réaliser la gigantesque entreprise qu'il dirige d'ailleurs encore maintenant, malgré ses soixante-seize années révolues. Ces multiples exemples qui pourraient être multipliés ne manquent pas non plus dans le domaine purement intellectuel, artistique ou scientifique. Sibelius, le célèbre compositeur finlandais, écrit encore des symphonies à l'âge de soixante-quinze ans. Paul Valéry, de l'Académie française, n'a guère commencé à produire qu'avec la maturité, et il en est de même du duc de Broglie dans le domaine scientifique, etc., etc.

Les plus-de-quarante-ans ne sont donc pas nécessairement des *has-been*. Les faits prouvent au contraire qu'on peut tout aussi bien débiter à cet âge qu'à tout autre, lorsqu'on n'a pas eu l'occasion ou la chance de trouver sa voie avant. Henry Ford a déjà dit: « Il n'y a pas assez d'esprits mûrs dans les moins de cinquante ans pour répondre aux besoins de l'industrie et des affaires. »

Les plus-de-quarante-ans ne devraient-ils pas s'arrêter plus souvent sur ces considérations optimistes que sur la beauté des printemps passés? (« Le CANADA », Montréal).

CAP-AUX-MEULES

Le 26 juillet, un groupe de fillettes se rendait chez M. et Mme Napoléon Roy pour fêter le 9e anniversaire de naissance de la petite Nicole Roy. Plusieurs cadeaux

lui furent offerts et à 10 heures, un goûter fut servi par Mlle Boudreau. Parmi les amies de l'héroïne, on remarquait Mlles Joan, Romona et Betty Leslie, Mary Sorrorah, Céline Beek et Genova Binet, Michelle Verne, de Québec, Gaston et Ghislain Roy.

MARIAGE PAR TELEPHONE

Comme la loi de la mobilisation générale comportait que les personnes mariées après le 15 juillet seraient considérées, aux fins de la mobilisation, comme célibataires, il y eut la célébration d'un grand nombre de mariages. C'était des mariages de personnes devant se marier à une date rapprochée. Les mariages furent hâtés afin de jouir des avantages accordés aux personnes mariées avant le 15 juillet.

Un journal local, à l'occasion de ces nombreux mariages, a publié la nouvelle, qu'on avait célébré un mariage par téléphone.

Le mariage peut-il se célébrer par téléphone? S'il est question du mariage selon les prescriptions de l'Eglise, ne hésite pas à dire que le mariage est nul.

Ce que le journal local a publié d'un prétendu mariage par téléphone, est de PURE INVENTION.

Il ne faut pas confondre avec mariage par téléphone le mariage PAR PROCUREUR. Dans l'Eglise catholique il est possible, dans les conditions exigées par la loi de l'Eglise, pour une personne, de se faire représenter par un procureur nommé spécialement pour donner son consentement devant le prêtre et les témoins au mariage avec telle personne déterminée.

Le mariage par procureur, quand toutes les conditions imposées pour assurer la parfaite certitude de la procuration est valide.

La procuration régulièrement doit être faite par écrit. Rien n'empêche de se servir du téléphone pour s'entendre entre tout le monde pour arranger la procuration. Quand la procuration est signée, les arrangements par téléphone assurent la certitude de la procuration.

Ce serait peut-être cela que l'informateur du journal aurait pris pour un mariage par téléphone.

H.-A. SIMARD, ptre.

(« Le MESSAGER », Sherbrooke).

COUPS DE MARTEAU

Trois jeunes filles sont arrivées bonnes premières aux examens de fin d'année des écoles supérieures anglaises (high schools), faisant la barbe aux garçons, dont le plus brillant ne put se classer que pauvre quatrième. C'est à peu près la répétition de ce qui se produisit à l'Université de Montréal, aux cours où le sexe d'en face est à même de rivaliser avec son vis-à-vis. Si l'on se rappelle le dédain à peine dissimulé avec lequel était traitée la femme, considérée comme être inférieur jusqu'à ces dix dernières années, et si l'on songe que tout récemment encore elle n'était pas jugée « assez intelligente » pour voter aux élections provinciales, on en viendra à la conclusion que la jeunesse masculine a grand besoin de se ressaisir pour ne pas se voir bloquer le chemin des urnes.

On est encore à la recherche des Zouaves, de la Garde Dard, de la Garde Champlain, de la Garde Maisonneuve et de tous ces corps aussi martiaux en temps de paix que « sauve-mes-fesses » en temps de guerre. Dans un conte intitulé « La défense de Tarascon », Alphonse Daudet, père de Léon, peint en termes humoristiques l'attitude héroïque de cette ville du Midi en 1870. Au début du conflit, les Tarasconnais formèrent des corps-francs aux noms terribles: « Chasseurs de la Mort », « Evénements de Barbares », etc., etc. Mais lorsque les Allemands, après avoir envahi une partie de la Gaule, s'approchèrent de la vallée du Rhône, galons rutilants et plumes de coqs s'envolèrent comme par miracle. En serait-il ainsi des uniformes pittoresques de nos vaillants miliciens de parades patriotiques? Ils ne se risquent même pas dans la procession de la Saint-Jean-Baptiste. Est-ce parce que le mouton national n'y figurerait plus? Le quadrupède, vous savez, n'étant pas méchant, c'était moins dangereux auparavant.

Les autorités policières, après que les autorités religieuses eussent dénoncé les « bingos », ont formellement déclaré qu'elles mettraient fin une fois pour toutes à ces jeux de hasard. Un brave citoyen voyant un peu partout d'énormes affiches annonçant des « bingos » et s'imaginant, dans sa candeur naïve, que la loi était la loi pour tout le monde, téléphona aux quartiers généraux de la police, s'enquérant s'il ne lui serait pas permis d'en organiser un lui aussi. La réponse fut, comme bien on se l'imagine, négative: « Pourquoi les autres et pas moi? » questionna-t-il. — « Si vous avez une plainte à formuler, désignez-nous l'endroit par écrit et sous votre signature », lui répondit-on. — « Vous n'avez donc pas de détectives pour faire votre besogne, que vous en chargez les citoyens? » insista-t-il. L'officier resta coi, et il y avait de quoi!

(« L'AUTORITE », Montréal)

VULCAIN.

LA GUERRE ET "LIFE"

Ce magazine américain continue de battre la marche dans son observation du conflit en nous offrant des photos presque toujours sensationnelles et des études impressionnantes même en dépit de l'admiration certaine des éditeurs à l'endroit du « German efficiency ».

Comme plusieurs autres revues hautes en couleur, « Life » se targue de publier les meilleures lettres ouvertes, même celles qui le prennent à partie, comme c'est le cas actuellement pour des papiers rédigés par des amis de la France. Dans son dernier numéro, « Life » reproduit la protestation venue d'une Simone Brangier qui fait justement remarquer, au chapitre des politiciens pourris qui ont conduit la France au désastre, que lorsque la France se donnait des hommes énergiques comme Poincaré le monde anglo-saxon ne trouvait pas assez de mots durs pour les désigner: militaristes, dictateurs, etc. Au contraire, les Briand et les Blum qui ont empêché la France de s'armer laissaient que l'Angleterre et l'Amérique félicitaient alors la France pour son libéralisme.

Dans ce même numéro, « Life » présente un intéressant reportage de Clare Boothe, une Américaine qui fait une description saisissante de l'optimisme exagéré qui animait la France et l'Angleterre à son voyage d'avril dernier, confiance imperturbable qui poussait jusqu'à laisser aller au cœur même de la ligne Maginot. Et l'auteur de rappeler comment des officiers français lui avaient gentiment ri au nez lorsqu'elle avait insisté sur la possibilité que la ligne Maginot devint d'une inutilité parfaite dans le cas d'un adversaire débordant par les extrêmes, notamment par la Belgique et la Hollande. « Les Allemands sont trop bêtes par nature. Vous verrez qu'ils voudront s'épuiser sur l'obstacle en tentant de démolir notre ligne, mademoiselle? »

Réponse qui trahissait une mentalité à peu près incompréhensible pour tout observateur ordinaire d'Amérique. Car, ici, tout le monde se disait: « Mais l'ennemi passera à côté, par pays neutre puisque les neutralités (1918) ne sont pas pour l'inquiéter! » Les événements, hélas, ont donné raison à l'argumentateur moyen, à l'observateur profane.

EDOUARD HAINS. (« La REVUE DE GRANBY »)

Achetez-le en même temps que votre épicerie



Buvez
Coca-Cola
Délicieux et
Rafraîchissant

Embouteilleur Autorisé de Coca-Cola
ROYAL BOTTLING WORKS
MONT-JOLI

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Deux jugements du juge Savard à Rimouski

LES DEFAUTS CACHES PEUVENT FAIRE ANNULER LA VENTE

LE DEFAUT CACHE DE L'ANIMAL QUI VIENT DE L'OUEST

Les animaux de l'ouest canadien s'accroissent difficilement du climat de notre province. Les chevaux souffrent particulièrement de l'humidité avec ce résultat qu'ils sont exposés à la pleurésie s'ils sont mis au travail avant d'être acclimatés. Cette prédisposition à la maladie est au point marqué que le commerçant de chevaux vendra un tel cheval à un cultivateur sans l'avertir que l'animal vient de l'ouest n'en pourra pas réclamer le paiement si l'animal devient malade ou meurt par suite de quelque maladie due au changement de climat. En effet cette prédisposition du cheval de l'ouest constitue un défaut caché qui permet l'annulation de la vente pour vice rédhibitoire.

Un cas semblable s'est présenté dans le district rural de Rimouski où l'honorable juge Alfred Savard, de la Cour supérieure, a rejeté avec dépens l'action intentée par M. J. Gagné contre M. L. Lévesque auquel il avait vendu un cheval qui mourut quelques jours après la transaction.

Le demandeur Gagné, qui est maquignon à la Rivière Blanche près Rimouski, vendit un cheval au défendeur Lévesque, qui l'amena chez lui. Durant le trajet, le défendeur remarqua que l'animal toussait et, une fois rendu à la maison, il remarqua que sa nouvelle acquisition continuait de tousser et, de plus, manquait d'appétit et ne mangeait presque pas.

L'acheteur inquiet fit examiner son cheval par un vétérinaire qui le trouva normal mais jugea bon toutefois de lui limer les dents. Toujours inquiet, l'acheteur se plaignit auprès du représentant du vendeur lorsque treize jours après la vente le cheval mourut. Une autopsie fut pratiquée et révéla que la bête était morte de pleurésie. Par la suite le défendeur apprit que son cheval était un cheval de l'ouest canadien récemment amené dans la province de Québec et qui n'était pas encore acclimaté. Il refusa donc de le payer.

Le vendeur, de son côté, insista pour être payé, prétendant qu'au moment de la vente le cheval était en excellente santé et que la pleurésie qui causa sa mort fut contractée par suite de la négligence du défendeur lui-même. Le procès fut donc intenté et la preuve révéla qu'en effet l'animal était un cheval de l'ouest non acclimaté. Le vendeur n'avait pas averti l'acheteur de ce fait important et l'expertise médicale démontra qu'au moment de la vente l'animal était probablement dé-

jà malade de pleurésie. Dans ces circonstances, le tribunal rejette l'action intentée par le vendeur qui voulait se faire payer et il maintient la défense. En effet, de dire le tribunal, le vendeur aurait dû avertir l'acheteur de la provenance de la bête. Il connaissait la prédisposition des animaux de l'ouest puisqu'il était maquignon d'expérience et il doit maintenant subir les conséquences de sa négligence. (No. 7065, C.S., Rimouski).

La vente d'un cheval a aussi donné lieu à un procès entre deux autres citoyens de la même région et l'honorable juge Savard a réglé cette deuxième affaire en rejetant avec dépens l'action intentée par M. Louis Lavoie à M. Gonzague Bélanger.

Le demandeur Lavoie, qui est ici l'acheteur, poursuivait pour obtenir l'annulation de la vente parce que le cheval qu'il avait acheté du défendeur Bélanger boitait. Dans son action, il alléguait que le défendeur lui avait vendu un cheval avec toutes les garanties ordinaires. Or, disait-il, ce cheval boitait et souffrait encore de cette infirmité. Dans ces circonstances la vente doit donc être annulée.

Le vendeur contesta avec succès cette action en plaçant qu'au moment de la vente le cheval boitait mais que l'acheteur le savait. Le cheval, en effet, boitait par suite d'un accident léger, une petite roche se logeant dans la corne du sabot. La pierre toutefois avait été enlevée et le cheval pansé. La blessure était sans gravité et la boiterie qu'elle occasionnait devait disparaître avec elle. L'acheteur était au courant de ce fait et il acheta l'animal quand même. A tout événement la blessure est maintenant guérie; l'animal ne boite plus et jouit par ailleurs d'une excellente santé.

L'enquête appuya ces prétentions de la défense et le tribunal rejette l'action en disant que le demandeur avait été trop pressé. Il craignait que la boiterie fut permanente, mais il s'est trompé. Il aurait dû attendre un délai raisonnable pour tenter son action. En l'occurrence, s'il avait attendu quelques jours de plus il aurait lui-même constaté que son cheval ne boitait plus et était complètement guéri. Dans ces circonstances, son action est prématurée et mal fondée. Elle doit donc être rejetée et c'est ce qui arriva. Il faut donc conclure de tout ceci que dans une action de cette nature il ne faut pas tenter action trop vite. (6853 C.S., Rimouski).

(« Le CANADA », Montréal).

QUE FERA LE LE MAIRE HOUDE DURANT SON INTERNEMENT?

« Pas un lit de roses », mais...

OTTAWA, 7.— En marge de l'internement du maire de Montréal, à la suite de ses déclarations relativement à l'enregistrement national, il n'est pas sans propos de rappeler que la vie dans le « camp de concentration » n'est pas ce que l'on est tenté de croire; nous ne sommes pas en ce pays arrivés à ce point d'affamer les « internés » qui ont tenté de résister à la mise en vigueur des lois essentielles en temps de guerre.

Si l'existence dans ces camps n'est pas le « lit de roses » proverbial, elle n'a rien des misères qu'on nous raconte au sujet de la détention nazie. Chez nous, ce que l'interné fait dépend en grande partie de son état physique. Il peut tout de même s'occuper, participer au travail de routine, même de bureau s'il en a l'aptitude. On peut retenir ses services pour la coupe du bois, la confection de routes ou même l'exploitation forestière, ce que la plupart des fonctionnaires désiraient faire en vacances.

On nous dit, en effet, que dans un des camps canadiens d'internement se trouve un millionnaire qui a fait sa fortune à faire sauter à la dynamite des blocs de minéral. Homme très commode dans la construction de routes — il y trouve son plaisir, ou plutôt un élément de distraction.

On sert habituellement à table les meilleurs aliments et tous sont soumis au même régime; il n'existe là aucun favoritisme, pas même de « menu du jour », même pour ceux qui auraient en poche l'argent voulu. Cependant, des amis peuvent toujours y faire parvenir le gîteau de circonstance. Aucun interné n'a droit de retenir sur lui son argent de poche; cela est laissé à l'entrée. Mais il existe une marge de crédit qui ne saurait être utilisée pour l'achat de liqueurs. C'est la prohibition absolue.

On s'y lève à 5 h. 30 du matin et à la tombée du jour les camps sont barrés et les lumières éteintes. Au fond, ce n'est pas si chic que l'on pense, mais c'est encore au Canada infiniment mieux, plus humain, que ce qui se passe dans de tels camps de pays qui subissent l'écrasement de la botte de fer.

(« La PATRIE », Montréal).

Qualité garantie

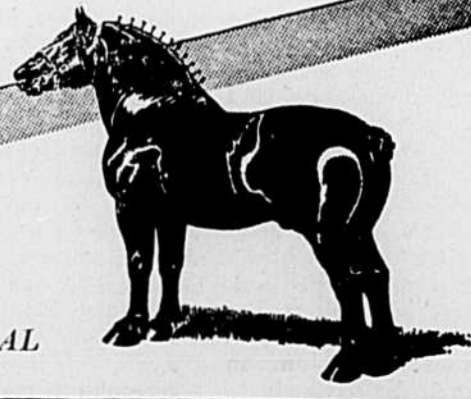
THE "SALADA"

VRAI ou FAUX?

Est-il vrai qu'une certaine Compagnie a distribué aux cultivateurs, qui sont les piliers de la structure économique de la Province de Québec, plus de \$30,000 en prix durant ces dernières années?

RÉPONSE... c'est VRAI!

Cette compagnie est la Brasserie Dawes Black Horse de Montréal — qui fabrique la bière moelleuse Black Horse. Ces prix ont été attribués aux cultivateurs pour les rejets des fameux Étalons Black Horse Dawes — ces superbes perchons prêts aux fermiers pour améliorer la race chevaline dans la Province de Québec.



LA BRASSERIE DAWES, MONTREAL

Les chômeurs de Lachine craignent les saisies

S'ils travaillent, des avocats voraces leur tombent sur le dos

Pour la grande majorité des sans-travail de notre ville, il n'y aurait au monde que 4 choses plus à craindre qu'un avocat: la peste, la tièvre noire, la pendaison et la chaise électrique.

Lorsque nous recevons des secours directs, disait-il, nous sommes assurés que nos familles auront de quoi vivre; mais si nous acceptons le plan Bouchard, nous sommes non moins assurés d'avoir à faire face à un avocat sans cœur.

En faisant cette déclaration, le chômeur en question nous montrait la lettre qu'il venait de recevoir d'un avocat lui réclamant le paiement «immédiat» d'une vieille dette de \$16.20.

FEU L'ABBE CLEOPHAS LECLERC

Dimanche midi, le 28 juillet, à l'école des Soeurs de la Charité de Saint-Louis, à Saint-Malo, où il avait sa résidence, est décédé subitement M. l'abbé Cléophas Leclerc, chapelain du cimetière Saint-Charles, à l'âge de 57 ans.

LE TRAPPEUR ET LA GUERRE

FLIN FLON, Manitoba.—Un trappeur, Louis Mezo, revenant de la chasse, a appris mardi dernier seulement (6 août), que la guerre faisait rage dans les vieux pays.

MORT DE L'EXPLORATEUR COOK

Frederick Cook, ancien explorateur de l'Arctique, est mort le 5 août, à Shainwald van Ahlefeldt. Il était malade depuis plusieurs mois.

LA TAXE SUR LES LIQUEURS DOUCES SERA-T-ELLE MODIFIEE ?

Le gouvernement provincial songerait à modifier les règlements de la taxe de vente relativement aux liqueurs douces. On ferait disparaître l'exception qui rend les liqueurs sujettes à l'impôt même quand le montant de la vente n'atteint pas dix sous.

ST-JEAN L'EVANGELISTE

Mort subite.—Mme Joseph Nadeau (née Marie-Anne Cauchon), est décédée subitement à sa résidence, la semaine dernière, à l'âge de 54 ans.

LA SITUATION LAMENTABLE DES PECHEURS DES ILES-DE-LA MADELEINE DISCUTEE A OTTAWA

M. J.-S. Roy, député de Gaspé, suggère des moyens d'y remédier.—M. J.-A. Poirier, député de Bonaventure, ajoute ses remarques à celles de son collègue de Gaspé.—Réponse du ministre des Pêcheries, l'hon. J.-E. Michaud.

OTTAWA, 6.—M. J.-S. Roy, député conservateur de Gaspé, a décrit la situation où se trouvent les pêcheurs des Iles-de-la-Madeleine, en disant «qu'ils n'ont pas d'autre chose à faire que de crever de faim».

Sur les Iles il n'y a pas d'agriculture ni même d'industrie du bois. Les pêcheries ne sont guère prospères depuis que le Canada a perdu le marché d'Italie.

Depuis que le fédéral a remis les pêcheries à l'autorité provinciale de Québec il a très peu contribué pour les pêcheurs de Gaspé et des Iles-de-la-Madeleine.

Dans l'Ouest, l'agriculture reçoit une aide substantielle d'Ottawa. Cela est dû en très grande partie au fait que la députation de cette partie du pays réclame avec instance le concours du fédéral.

Comme remède à la situation actuelle le député de Gaspé fait les suggestions suivantes: 1.—Le ministère des approvisionnements pourrait acheter 2,000 barils de poisson salé qui ferait une bonne nourriture pour nos soldats dans les camps d'entraînement.

2.—On devrait garantir le prix du poisson comme on le fait pour le blé. La population de l'Est paie les taxes. Elle accorde sa part de sacrifice à l'effort de guerre comme les autres; pourquoi lui refuserait-on l'aide que les autres reçoivent?

3.—On devrait de même aider davantage au mouvement des coopératives par les sous-traités à l'exploitation pour les intermédiaires.

4.—Enfin on devrait prendre l'initiative d'encourager l'établissement d'industries qui exploitent les sous-produits du poisson, qui actuellement se perdent mais qui, autrement, seraient une grande source de revenu.

Cette année, on a réduit à \$400,000 dollars les octrois aux pêcheurs. Ce qui est une réduction de 50 p. 100 par rapport à l'an dernier. Dans les circonstances au lieu de réduire les octrois on devrait les augmenter.

M. J.-A. Poirier, député de Bonaventure, dit que les pêcheurs ne sont pas prêts, dans le moment, à prendre eux-mêmes la direction des pêcheries. Pour remédier à cet état de chose il faut entraîner des pêcheurs compétents qui verront à la mise en vente et à la distribution de leurs produits.

A cette fin on a voté \$50,000 pour l'éducation des pêcheurs adultes. Après la guerre il faut s'attendre à une crise très grande. Pour cela nous devons songer dès maintenant, à former des compétences chez les pêcheurs.

On a déjà commencé à s'occuper activement de la chose. 88 sociétés ont été organisées, deux cents cercles ont, cette année, disposé de 5 millions de livres de poissons salés.

M. Poirier regrette que l'on ait réduit les octrois pour les agraes de pêche et il espère que l'an prochain on fera en sorte qu'ils soient rétablis.

En terminant, le député de Bonaventure invite le capital canadien et étranger à organiser des industries qui exploiteront les produits de poisson.

Le ministre des Pêcheries, l'hon. M. Michaud, répond que l'on a

tori de prétendre que le gouvernement fédéral néglige les pêcheurs de l'Est. Il explique que depuis 1935 les pêcheries de Québec sont sous la juridiction de l'autorité provinciale.

En dépit de cela, le trésor fédéral a contribué pour les pêcheurs des Iles-de-la-Madeleine qui restent sous l'autorité d'Ottawa. A ce sujet il dit que ces pêcheurs ont reçu d'Ottawa \$142,130 en octrois depuis 1935.

De plus, dit-il, Ottawa a aidé l'organisation des coopératives, a prêté le concours des inspecteurs de la Nouvelle-Ecosse pour organiser ces coopératives et un organisme fédéral a été mis à la disposition des pêcheurs.

Le ministre reconnaît que cette année les conditions où se trouvent les pêcheurs sont très pénibles. Cela est dû au fait que la prise du poisson a été considérable et que les marchés étrangers se trouvent encombrés.

Cela a eu pour conséquence d'avilir les prix. Pour ce qui est de l'octroi de 400,000 dollars M. Michaud explique que l'an dernier on a voté, en effet 800,000 dollars mais on n'en a distribué que la moitié.

Cette année on a voté le montant que l'on croit être nécessaire. Et terminant, M. Michaud ajoute que l'on ne doit pas dire que le fédéral néglige les pêcheurs parce que depuis 1935 il s'est montré très généreux à leur égard.

PADOUÉ

Va-et-vient.—Étaient en visite chez leur frère, M. Hormidus Fournier, Mlle Berthe Fournier, g.m.g., de Rivière-du-Loup, Blanche-Odile, de Montréal, et Albéric, du 22e Régiment.

M. Edouard Lebrun, du 22e Régiment, en permission dans sa famille. Mlle Isabelle Bérubé, de Salem, Mass., est en promenade chez des parents.

Mlle M. Ange Bélanger, du poste CJB, en visite chez M. Paul Thériault. Les artistes de notre village s'activent gaiement à l'organisation d'une soirée qui aura lieu le 18 août et qui s'annonce très belle à en juger par leurs préparatifs nombreux, variés et choisis.

LA TRAGÉDIE DE RIVIERE-DU-LOUP

De nouveaux détails nous sont parvenus aujourd'hui, concernant l'accident de St-Alexis de Whitworth, que nous relatons dans une autre colonne. L'homme qui a trouvé la mort au volant du véhicule volé, qu'il conduisait, se nomme Irving Harbour. Son corps a été expédié dans sa famille. Son compagnon est Stanley Russell, qui s'est livré à la police, aux mains de laquelle il est encore. L'enquête en cette affaire ne s'interromptra que dans une quinzaine.

MATANE

La compagnie Hammermill Paper, de Matane, dans le but de collaborer avec le gouvernement fédéral pour l'enregistrement national, a ouvert un bureau d'enregistrement pour ses employés. Dès la fin de la semaine, les hommes travaillant pour le compte de cette compagnie pourront donc s'enregistrer. Ils pourront le faire jusqu'au 21 août.

LA TACHE DES DRAGUEURS DE MINES

La tâche de guerre la plus monotone dans la marine canadienne est celle de draguer les mines au large des ports.

A toutes les heures du jour, été comme hiver, les petits vaisseaux affectés à ce travail de protection balayent la mer avec leurs appareils. Les équipages savent qu'il y a actuellement peu de chances pour eux de trouver des mines allemandes sur le littoral, mais ils n'ignorent pas ce que signifierait en pertes de vie et en dégâts la présence de ces engins de mort sur les routes maritimes.

L'ennemi n'avertira pas de l'heure où il sèmera sur le chemin d'un convoi.

La journée à bord de nos dragueurs de mines commence au lever du soleil. Même en été, le temps est frais à cette heure-là dans l'Atlantique-Nord. Le capitaine est déjà à l'étude des cartes du secteur marin qu'il doit sillonner, souvent trois ou quatre bateaux voguent ensemble afin de ne rien laisser échapper.

Les dispositifs de la drague sont ainsi faits que les mines à l'ancre sont immédiatement détachées et ramenées en surface, ce qui permet aux marins de les faire exploser à coup de carabine. Chaque dragueur porte à la proue un canon de bon calibre et à la poupe, des grenades sous-marines. De sorte que s'il rencontre un sous-marin en surface ou en plongée, il est prêt à le combattre.

L'HISTOIRE JUSTIFIERA LA CONDUITE DE LEOPOLD ET CONFONDRA SES DETRACTEURS

"Non-seulement sa décision de reddition sera acceptée, mais elle sera approuvée unanimement", déclare l'ambassadeur des E.-U. en Belgique, M. Cudahy.

LONDRES, 6.—L'ambassadeur des Etats-Unis en Belgique, John Cudahy, a dit aujourd'hui que l'histoire justifiera la reddition du roi Léopold de Belgique.

Il a ajouté qu'après octobre le peuple belge devra dépendre de l'étranger pour se nourrir.

L'ambassadeur a dit qu'il avait conféré avec les autorités militaires allemandes touchant la situation alimentaire belge, qui serait aggravée «par la position de la Grande-Bretagne et l'occupation des ports de la Manche par les troupes nazies».

Cudahy propose que des négociations soient entreprises pour fournir des aliments aux Belges. «L'Allemagne devra promettre de ne pas persécuter ces vivres», a-t-il dit.

«Les autorités allemandes m'ont déclaré qu'elles entendaient nourrir leurs armées à même les produits de l'Allemagne».

Parlant du roi Léopold, que les Anglais dénoncent parce que, selon eux, sa reddition aurait contribué à l'effondrement du front allié des Flandres à une heure critique, l'ambassadeur américain dit:

«Quand tous les faits seront connus, la décision de reddition de Léopold ne sera non seulement acceptée, mais approuvée unanimement. On applaudira alors à la conduite du roi des Belges».

«Des milliers de civils, pris de panique et se lamentant, fuyaient sur la route suivie par l'armée belge», a expliqué Cudahy. «Comme homme de conscience chrétienne, Léopold n'avait pas le choix. Il devait se rendre. L'histoire démontrera qu'il informa les Alliés de sa décision au moins trois jours avant de capituler».

L'ambassadeur américain a vu le roi des Belges avant son départ.

AU CARTIER Sacha Guitry dans "Ils étaient neuf célibataires"

Toute la presse a été unanime pour admirer l'esprit que Sacha Guitry a dépensé pour notre plaisir dans le film «ILS ÉTAIENT NEUF CELIBATAIRES», qui prendra l'affiche au Cartier, pour deux jours seulement, lundi et mardi.

Sacha Guitry a toujours cherché à sortir en dehors des formules toutes faites. Dans «Ils étaient neuf célibataires», il a réussi au-delà de toute espérance, car non seulement le scénario est extrêmement original, mais le traitement du film est du pur Guitry.

Guitry fonde un hospice pour vieux célibataires afin d'offrir à des dames de nationalité étrangère la chance d'épouser un mari français et par conséquent de conserver le privilège d'habiter la France. Voilà le point de départ du film. Neuf célibataires, sept charmantes dames, huit mariages et avec cela Guitry est plus en verve que jamais.

Guitry est entouré d'artistes remarquables. Nommons Elvire Popesco, Betty Stockfield, Pauline Carton, Marguerite Moreno, Marguerite Piery, Marguerite Deval, Victor Boucher, Max Dearly, Aimos, André Lefaur, Saturnin-Fabre, Sinoël et Dubosc.

Sur le mariage, Guitry a des mots qui font rire, car ils sont le fruit d'une profonde observation des travers humains.

MERCREDI 14 AOUT A 8 h. 15 p.m. Admission 35c. — Réservé 50c 60c Un soir seulement ANDRE CARMEL PRESENTE Les Variétés Trans-Canada Le plus grand spectacle de l'année avec les As de la comédie scène et de la radio BILLY et ZEZE 200 lbs de rire 150 lbs de plaisir Le Chanteur Napolitain et son accordéon-piano KERLY Le chanteur Tyrolien «Cowboy» et sa guitare Le Démon des Chaines Entermé dans une camisole de force et enchaîné avec 60 pieds de chaînes, il se débrouille en une minute. La gorge de feu Il mange des fèves rouges. Bill le Houdini Canadien Il fait toujours Plus: André Carmel, Billy Paradis, Bemi Simard, Oscar Champagne, Lucienne Narbonne, Gilberte Pierre. Ne manquez pas de voir le meilleur spectacle jamais offert Réservez vos billets à l'avance Cette troupe fut présentée à Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver, Chicago, Detroit et autres.

PROFITS DE L'ALCOOL ETATISE EN 17 ANS, \$105,255,438.

La Régie des alcools, de 1921 au 30 juin 1938, a rapporté à la province, en profits nets, une somme de \$105,255,438, selon l'annuaire statistique de la province de Québec, qui vient d'être publié.

On se souvient que c'est sous le gouvernement Taschereau, que fut établie dans la province une Commission des liqueurs.

Avant 1921, le commerce des liqueurs était entre les mains d'un groupe restreint de particuliers. Le gouvernement du temps l'étatisa pour en faire bénéficier le peuple de la province.

De 1921 à 1938, les subventions, provenant de la Commission des liqueurs, qui ont été versées aux hôpitaux pour les soins aux malades indigents, se sont élevées à \$68,201,642.

Et durant cette même période, avec les profits de la Commission des liqueurs, le gouvernement provincial du Québec a accordé \$49,830,478 à l'agriculture.

BAIE-DES-SABLES

Baptême. — Le 4 août dernier, a été baptisé Joseph-Luc-Laval, fils de M. et Mme Louis Tardif (Rosa Dubé). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Lauradin Dubé.

Mariages récents. — Le 27 juillet dernier, M. Albert Dechamp, de St-Octave-de-Métiis, a épousé Mlle Jeanne Pelletier, fille de M. et Mme Joseph Pelletier.

Le même jour, M. Robert Ratté, de Saint-Léon-le-Grand, épousait Mlle Isabelle Lévesque, fille de M. Jean-Baptiste Lévesque, de cette paroisse. Nos meilleurs vœux.

Choix des jeunes agriculteurs. Le 5 août dernier, les jeunes agriculteurs de la paroisse se réunissent pour organiser un voyage à Rimouski pour le 12 août. Ce jour-là en effet, il doit y avoir sur la ferme du Séminaire un pique-nique agricole pour les jeunes de la région. Une quinzaine de la paroisse s'y rendront.

On discutait aussi sur l'opportunité de charger un membre du cercle de prendre soin de l'arrosage à patates qui est à la disposition du Cercle. Fernand Bélanger a été nommé à cette fin et devra être rémunéré.

EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines. 3 Papiers dans chaque Paquet. 10 CENTS LE PAQUET Dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux. POURQUOI PAYER PLUS? THE WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

COMMENT S'HABILLAIENT LES VIEUX MESSIEURS EN 1845 Et voici ce qu'ils disaient: "POUR MOI TOUJOURS MOLSON" LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

L'ENREGISTREMENT NATIONAL

LES 19, 20 ET 21 AOUT

L'inscription nationale aura lieu ces trois jours-là dans les 243 circonscriptions électorales du Canada.

Le registraire du district électoral recueillera toutes les cartes et les classera par groupes d'âges. L'entraînement de toutes les classes appelées doit être terminé au cours d'une année et l'on se propose de faire huit appels pendant l'année et d'espacer ces appels de façon aussi égale que possible.

DOUZE COMMISSIONS

Douze commissions, une pour chacun des onze districts militaires du Canada et une toute particulière pour l'île du Prince-Édouard, seront constituées pour l'organisation de la mobilisation générale.

Tout employeur de main-d'œuvre dans le district placé sous la juridiction de la commission sera requis de fournir à la commission une liste de tous les employés célibataires mâles à son emploi entre les âges de 21 à 45 ans.

PENSION AUX MERES NECESSITEUSES

Les amendements apportés lors de la dernière session à la loi Duplessis sur les pensions aux mères nécessiteuses entreront en vigueur le 1er octobre prochain.

1,500,000 FRANÇAIS VICTIMES DE LA GUERRE

Les journaux français ont publié un mémoire d'un « comité d'enquête franco-américain » affirmant que 1,500,000 Français ont été tués ou blessés pendant la guerre.

On ajoute que la continuation de la lutte dans les conditions où elle se faisait signifiait le suicide pour la France.

On y relève des déclarations qui se rapprochent de celles que contenait le discours du maréchal Pétain après la capitulation, au sujet de l'aide apportée par l'Angleterre à la France.

Une demande de secours additionnels faite par le général Maxime Weygand, est restée sans réponse, affirme-t-on.

LOURDE TAXE DE VENTE IMPOSEE AUX ANGLAIS

Le gouvernement britannique a fait connaître, il y a quelques jours, la liste des objets qui seront soumis à la nouvelle « taxe d'achat » (taxe de vente) et de les cataloguer pour fins de fisc.

Les pots et plats en grès émaillés sont classés parmi les objets de luxe sur lesquels une taxe de 33% pour cent devra être payée.

Dans les vêtements d'hommes, les hauts-de-forme, les cravates de soie, les gants, les parapluies et les cannes sont déclarées objets de luxe et soumis à la taxe de 33% pour cent.

Le reste des vêtements d'hommes ainsi que les chaussures seront taxés à 24% pour cent, de même que les journaux, les périodiques et les livres.

Les bas de soie, les fourrures, les bijoux, les cosmétiques et tous les vêtements féminins « de fantaisie » seront taxés à 33% pour cent. Les chapeaux de femmes n'ont pas encore été classifiés.

La taxe doit rapporter environ \$160,000,000 pendant le reste de l'année et \$440,000,000 pendant une année complète.

COMMENT WALTER KURT REICH S'EVADA

PAR UN HUBLOT IL SE JETA DANS LE FLEUVE

Walter Kurt Reich, 23 ans, survivant d'un sous-marin ennemi coulé et premier prisonnier de guerre allemand évadé et réfugié aux Etats-Unis, attribue à sa habileté de nageur et à sa connaissance de la géographie le succès de son évadement.

Le jeune évadé, svelte et blond, qui était machiniste à bord de son sous-marin, a raconté, dans une interview, comment il avait réussi à s'échapper, par un hublot, du navire britannique qui le transportait au Canada pour l'y internier.

Reich dit qu'il constata, par la position du soleil, que le navire se dirigeait plus à l'ouest et il a choisi, pour son évadement, le moment où l'on pouvait voir la terre au loin.

« Alors, cette nuit (du 15 juillet dernier), lorsqu'il fit très noir, je plongeai hors du navire par un hublot. Je fis seul, sans l'aide ou la connivence de personne. Ce fut assez dur de passer par l'étroite ouverture mais j'étais vêtu seulement d'un caleçon court (un short), d'un pantalon très léger et portais aux pieds des souliers de bain. Je me suis glissé la tête la première, et c'était là le pire parce que, une fois le haut du corps hors du navire je ne pouvais savoir si quelque gardien ne m'apercevait pas les pieds et ne venait pas pour m'arrêter. Je n'étais qu'à quelques mètres de l'eau car on tient les prisonniers toujours au-dessous des ponts. Mais l'eau du Saint-Laurent était très froide ! »

« Je pense que j'ai dû nager environ deux heures avant de toucher terre. Je mis le pied dans un endroit boisé et m'y tins caché pendant toute la journée. »

Pendant quatre jours et cinq nuits, le jeune fugitif a marché, les pieds couverts d'ampoules, n'ayant pour se soutenir que quelques baies et fraises sauvages. Une fois, alors qu'il s'était dissimulé dans une ferme, il fut découvert par les occupants. Il eut alors très peur « d'être capturé de nouveau par les Anglais », parce qu'il ne savait que deux ou trois mots d'anglais. La famille où il était tombé était de langue française, cependant, de sorte qu'il put répondre, avec les quelques mots de français qu'il savait, aux questions qu'on lui posa. On le laissa poursuivre son chemin.

Reich raconte qu'il venait de franchir vingt-cinq milles à l'intérieur du Maine lorsque deux inspecteurs de l'immigration des Etats-Unis qui passaient en automobile eurent des soupçons à la vue de ses vêtements en lambeaux. Ils l'arrêtèrent et le conduisirent en prison.

MORT DE CHARLES TRENET

Le journal Paris-Soir a annoncé, il y a quelques jours, que le chanteur et chansonnier populaire Charles Trenet avait trouvé la mort dans un avion. Le journal ne donnait pas d'autres détails sur les circonstances qui ont entouré sa mort.

LES MARINS DU GRAF SPEE

Les marins du cuirassé de poche allemand Graf Spee causent beaucoup d'ennuis au gouvernement argentin qui a dû les interner à la suite du combat naval de l'automne dernier. En vertu du droit international, le gouvernement argentin doit les payer tout comme s'ils étaient en service — ceux d'entre eux qui n'ont pas trouvé d'emploi au service d'entreprises allemandes de l'Argentine — et il n'est pas sûr de se faire rembourser par l'Allemagne. De plus, les évadements sont fréquentes et la surveillance très ardue. On remarque que les marins du Graf Spee se rendent souvent isolément et en groupe à la tombe de leur ancien commandant, le capitaine Hans Langsdorff, qui s'est suicidé après avoir sabordé son navire.

VICTOIRE DE L'ISLE-VERTE

L'équipe de l'Isle-Verte a rendu visite à celle de Bic, dimanche dernier, et a triomphé par le compte de 11 à 9.

VAL-BRILLANT

M. Lionel Ruest, fils de M. Désiré Ruest, de Val-Brillant, est décédé vendredi dernier, à l'âge de 17 ans et 5 mois. Ses funérailles ont eu lieu lundi.

UNE EXPERIENCE A ST-JEAN D'IBERVILLE

POUR ETEINDRE LES INCENDIES AU MOYEN DU BOYAU « LANCE-BRUME »

Dans son numéro du 1er août, le Canada Français, de St-Jean d'Iberville, décrit la démonstration qui fut faite en cette ville de l'étonnante puissance que possède le boyau « lance-brume » pour éteindre les flammes. Voici ce que raconte notre confrère à ce sujet :

Par l'écrasante soirée de jeudi dernier, un représentant de la « Fox-Nozzle Co. » a pris plaisir d'allumer des incendies de toutes dimensions, histoire de les éteindre presque à la façon d'une baguette magique.

Grâce à l'intermédiaire de notre chef de police et des pompiers, M. Morin, la « Fox-Nozzle Co. » donna à Saint-Jean une démonstration de la plus récente découverte en matière d'équipement contre les incendies. Accompagné de M. Flow et du chef Temple, de la « Montreal Light Heat & Power », M. Colmar a réelles surprises l'assistance par la rapidité et la sécurité avec lesquelles il vient à bout d'incendies aussi tenaces que les feux de gazoline.

Des centaines de curieux s'étaient massés rue Frontenac, à l'extrémité de la rue Laurier, aux abords des terrains de la Défense nationale, où avait lieu la démonstration. Sur le terrain même s'étaient rendus le conseil de ville au complet, de même que plusieurs de nos pompiers. On pouvait y remarquer également une vieille figure bien connue au poste des pompiers, M. Jean-Baptiste Audelin, qui fut pompier de 1876 à 1909, et pendant 13 ans ingénieur de la ville.

Feux de gazoline dans des tonneaux; feux dans un mélange d'huiles lourdes, de pétrole et de gazoline répandus dans un bassin à grande surface, tout cela, M. Colmar et son « lance-brume » le contrôlent en quatre ou cinq secondes. L'appareil consiste en un boyau ordinaire, et qui, percée de cinq ou six orifices environ, transforme le jet d'eau en un véritable brouillard de gouttelettes très fines et très rapides. Cette brume d'eau mouvante a fait « étouffer » l'incendie en privant de l'oxygène nécessaire à la combustion.

On devine dès lors que ce lance-brume, dès qu'il a une pression suffisante, ne requiert que de très petites quantités d'eau, puisque ce n'est pas tellement ici la quantité qui compte. Ce qui importe, c'est d'avoir une lance qui dispose le jet de façon à ce qu'il étouffe la flamme plutôt que de la repousser plus loin, comme le font souvent les jets ordinaires. Le principe est si exact que le chef Horin a pu voir, avec le même appareil, lors d'une démonstration au congrès des chefs à Hull, éteindre un bon feu de gazoline, après que l'on n'eut utilisé que la valeur d'un moyen verre à vin d'eau.

Pour des fins de démonstration encore plus convaincantes, on avait érigé sur le terrain une cabane de vieilles planches, qui furent ensuite enduites de pétrole et de gazoline : de quoi faire, on le conçoit, un feu de fort belle taille. En 10 secondes exactement, le démonstrateur avait éteint l'incendie, après être, par surcroît, entré dans la cabane pleine d'une fumée dense et en être sorti indemne, protégé qu'il était par la brume même de l'appareil qui repousse du visage la chaleur et la fumée.

Incidentement, les pompiers de la ville d'Iberville, qui avaient eu l'obligeance de mettre à notre disposition leur pompe automobile afin de pouvoir contrôler les pressions d'eau, voulurent mettre à l'essai un genre de lance dont ils ont fait l'acquisition, et qui projette l'eau en forme de cône. Notre sous-chef Sévigny, qui avait fait l'essai du « lance-brume », réussit à éteindre le feu de la cabane avec l'appareil de nos voisins, mais après 45 secondes de travail. Il devait déclarer par ailleurs que ce genre de lance ne protège pas autant que le « lance-brume » en ce qu'il ne repousse pas suffisamment la chaleur. D'ailleurs plutôt lourd à manier, l'appareil de nos voisins consomme une énorme quantité d'eau, ce qui dans les domiciles influence grandement sur l'étendue des dégâts.

M. le maire Fortin et MM. les échevins étaient, sur le terrain, parfaitement d'accord pour trouver le « lance-brume » hautement efficace. Adopté par toutes les casernes de notre aviation militaire canadienne, cet appareil est mis sur le marché sous sept ou huit types de différentes dimensions. Notre Conseil de Ville en fera l'acquisition très prochainement, au moins quant à ce qui concerne les types les plus courants.

Les quelque 200 dollars qu'il y consacreront constitueront un pla-

cement de tout repos, puisqu'ils représentent un capital de sécurité et d'épargne par les diminutions de dégâts.

DES AVIONS ! DES AVIONS ! DES AVIONS !

L'opinion britannique est convaincue d'une chose, à savoir que seule, la puissance aérienne, ajoutée à la puissance navale, pourra décider de la victoire.

Par l'emploi de sa puissance aérienne, l'Allemagne a démontré que la supériorité de l'aviation peut menacer les mouvements de l'adversaire tant sur terre que dans les détroits et les mers fermées. Et la contre-attaque aérienne constitue la seule défense efficace.

Tant que l'Angleterre commandera les mers, l'Allemagne ne pourra pas gagner la guerre. Or, la maîtrise des mers pourrait se trouver menacée par des attaques répétées, partant de bases rapprochées, si la défense n'était pas convenablement assurée. Afin de déjouer ce péril, la Grande-Bretagne et les Dominions travaillent jour et nuit en vue de la suprématie aérienne.

L'aviation britannique remplit des tâches multiples, ardues et essentielles. Les bombardiers de poids moyens doivent continuellement harasser les concentrations et les communications de l'ennemi.

Les bombardiers lourds empêchent l'Allemagne d'entretenir des bases aériennes utiles dans les Pays-Bas ou dans le nord de la France. Ils se chargent de détruire ces bases si elles se constituent.

Les avions de chasse doivent descendre le plus possible de bombardiers et de mitrailleurs ennemis. Ils doivent aussi protéger les zones de l'intérieur, les ports, les convois, les centres industriels, les noeuds de communication. Pendant ce temps, les bombardiers britanniques bombardent des objectifs militaires en Allemagne et dans les pays occupés.

On comprend donc la nécessité de soutenir l'aviation militaire par une industrie formidable, en mesure non seulement de combler les vides mais d'accroître la puissance aérienne.

Il y a quatre ans, on comptait quinze firmes produisant des appareils militaires pour le ministère de l'Air, en Angleterre, et quatre compagnies fabriquaient les moteurs.

Peu après, le gouvernement étudia des projets d'usines pour la fabrication des appareils et des moteurs conformes aux devis des principales firmes.

A la fin de 1938, l'industrie de l'aviation, en Grande-Bretagne, comprenait quarante-sept constructeurs d'aéroplanes et quator-

ze fabricants de moteurs d'avion. De leurs usines sortaient 146 types différents d'aéroplanes et 55 catégories de moteurs.

Il existait 62 types militaires, dont 28 en cours de production. Quelques semaines après la déclaration de guerre, le nombre d'ouvriers employés à la production des aéroplanes dépassait le chiffre record établi en 1918.

Au début de cette année, sir Kingsley Wood déclarait que les alliés recevaient les avions en plus grand nombre que les Allemands. La production britannique, à elle seule, doit sensiblement dépasser le taux de 1918 pour assurer et conserver la maîtrise de l'air.

PRODUCTION ACCELEREE

C'est cette tâche qu'assume le dynamique ministre de la production aérienne, dont le département remplit l'office de ministère des approvisionnements pour le ministère de l'Air.

Plusieurs mesures ont été prises pour accélérer la production britannique. L'industrie de l'aviation possède de la priorité pour se procurer fournitures, outils et main-d'œuvre spécialisée. Elle s'est résolument attachée au problème consistant à concilier la production en série et la perfection technique.

Le dessinateur désire l'application immédiate de sa meilleure et de sa dernière idée. Il croit toujours que la dernière est la meilleure. Et le fabricant redoute tout changement susceptible de retarder le rythme de la production.

On s'applique aujourd'hui à produire en série des appareils ayant fait leurs preuves, ce qui facilite la production massive, et simplifie les problèmes d'entretien et d'échange de pièces.

En même temps, on ne cesse d'étudier les progrès susceptibles de donner à nos appareils une supériorité décisive; de sorte que la Grande-Bretagne réserve à ses ennemis de prochaines surprises. La fabrication des matrices et des machines-outils requiert une main-d'œuvre spécialisée. Aux machines, il est possible d'employer une main-d'œuvre moins spécialisée.

Les équipes de nuit sont renforcées, et le système des trois équipes est en vigueur partout où c'est possible. Un comité spécial s'occupe d'accélérer la production des instruments et accessoires scientifiques. On forme des ouvriers, on installe des machines, on agrandit les usines.

La récupération et la réparation ont été séparées de la production et organisées sur une base plus scientifique et plus économique.

Cette tâche est importante, car, pour un appareil abattu, trois ou quatre s'écrasent sur le sol. La réparation permet de renvoyer aux escadrilles des appareils bien remis en état.

Enfin, et ce n'est pas l'aspect le plus négligeable, des précautions spéciales assurent la sécu-

rité des usines et des aérodromes. Il y eut une période de l'histoire où les forêts vierges du continent nord-américain, au bord de l'Atlantique, furent mises à contribution, pour éparquer ce qui restait de clairières dans la vieille Angleterre.

Aujourd'hui, le Nouveau-Monde revient à la rescousse, pour suppléer aux lacunes de la Grande-Bretagne et de la France, en matière d'armement aérien.

Plus encore, le riau d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, lorsqu'il sera en plein fonctionnement, fournira chaque année 20,000 pilotes et 30,000 mitrailleurs, observateurs ou autres spécialistes complétant les équipages. En outre, des pilotes suivent leur entraînement en Afrique du Sud, en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux Indes. Et ce mouvement aussi s'accélère.

LE CIMENT EN 1939

Nos exportations de ciment se sont chiffrées en 1939 à 156,556 barils d'une valeur de \$159,579; c'est là une augmentation considérable sur l'année précédente, alors que nous n'avions exporté que 89,419 barils évalués à \$101,553. Trinidad reçut 42 p. 100, et la Jamaïque, 13 p. 100 de ces exportations; le reste était destiné à Terre-Neuve, à la Barbade, aux Bermudes, aux autres Indes occidentales anglaises, au Pérou, à la Guyane anglaise et aux Etats-Unis.

Nos importations de ciment se sont élevées à 16,622 barils évalués à \$58,316 en 1939; elles avaient été de 48,437 barils évalués à \$105,326 en 1938. La Belgique nous en a fourni 41 p. 100, les Etats-Unis

38 p. 100 et la Grande-Bretagne 19 p. 100; le reste provenait de l'Italie et du Japon. Ces importations comprenaient des ciments de qualité spéciale et de prix élevé.

Le ciment est un de nos principaux matériaux de construction; on l'emploie dans tous les travaux de construction, tels que ponts, barrages, grandes routes, fondations et édifices. De plus, un industrie, connue sous le nom d'industrie des produits du ciment, et qui comprend la fabrication de carreaux de construction, de briques, de tuyaux, de pierre artificielle, de fournitures de jardin, etc., utilise le ciment comme principale matière première.

Le prix moyen de vente, par baril, f.a.b. usine, dans les provinces qui produisent le ciment, s'établit comme suit pour les années 1937, 1938 et 1939 :

	1937	1938	1939
Québec	\$1.37	\$1.35	\$1.33
Ontario	\$1.38	\$1.40	\$1.13
Manitoba	\$2.27	\$2.28	\$2.25
Alberta	\$1.99	\$2.01	\$1.97
Colombie-Britannique	\$1.81	\$1.87	\$1.91

CAP-CHAT

Accident.— M. Alphonse Gagnon s'est fait accidentellement couper deux doigts de la main droite, au moulin Roy, où il travaillait. Il a été conduit à l'hôpital de Ste-Anne-des-Monts.

Adieu au monde.— Mlle Dorilda Pelletier, fille de M. et Mme Narcisse Pelletier, a dit adieu au monde pour entrer chez les RR. SS. Filles de Jésus, dont le noviciat est à Trois-Rivières.

Pour VALEUR MAXIMUM en PNEUS

Voyez

J. A. DOUCET
Rimouski.

PNEUS GUTTA PERCHA

CHAMBRES À AIR ET ACCESSOIRES

Tous Produits Canadiens

LES \$15,500,000 QUE LES BRASSERIES VERSENT CHAQUE ANNÉE EN IMPÔTS AU GOUVERNEMENT AIDENT CELUI-CI À PAYER POUR LA CONSTRUCTION DES ROUTES

— ET DE BONNES ROUTES ATTIRENT LES TOURISTES

Maintenant, plus que jamais

SOBRE EN TOUT — LA BIÈRE ME SUFFIT

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHÉ.

BEURRE

Contrairement à la semaine précédente, l'allure de notre marché au beurre fut active.

Une amélioration de la demande, notamment pour fins d'entreposage, et une restriction marquée dans les offres, contribuèrent à raffermir les prix.

Nous tenons cependant à signaler qu'à la fin de la semaine, le rapport préliminaire de l'Office National de la Statistique, révélant, au 1er courant, des stocks en entropé plus considérables que l'an dernier à pareille date, fut de nature à ralentir le volume des transactions; ce marché semblait plutôt calme et d'une tendance à fléchir.

Lundi avant-midi, le 5 août, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté de 23 1/2 à 23 3/4 le livre.

FROMAGE

Nous priions les expéditeurs de ne fabriquer que du fromage blanc, afin de se conformer aux dispositions du contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le gouvernement canadien.

Volailles Vivantes (Poules) — Les arrivages furent plutôt limités. La demande demeure active et les prix fermes.

(Poulets à rôti) : Aves des arrivages plus modérés et une distribution plus régulière, les prix furent assez bien soutenus.

(Poulets à griller) : Les arrivages furent restreints et rapidement absorbés. Bonne demande aux prix actuels.

VOLAILLES ABATTUES : Aucun changement à noter dans les prix. Cependant, durant la période de fortes chaleurs, l'expédition de la volaille vivante est plutôt recommandée.

OEUFs : — Montréal et Québec : Grâce à une température plus fraîche, la consommation s'est améliorée. Les oeufs des catégories supérieures sont actuellement insuffisants à la demande immédiate, et les prix très fermes.

VEAUX ABATTUS : — Montréal et Québec : Marché un peu plus stable et prix stationnaires.

PORCS LIVRES ABATTUS : — Montréal : Marché ferme et prix soutenus.

Québec : Marché plus actif, avec légère avance des prix.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC. SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 3 août 1940

Oeufs A — (Gros) 25c. A — (Moyens) 23c. A — (Poulettes) 20c. B — 18c. C — 15c.

Veaux abattus (Engraisés au lait) Bons — 11 1/2c. Moyens — 10c. Communs — 8c.

Poules abattues A — 5 lbs et plus 18c. A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c. B — 5 lbs et plus 16c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 15c. C — 5 lbs et plus 14c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 13c.

Poulets abattus A — 5 lbs et plus 23c. B — 5 lbs et plus 21c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c. C — 5 lbs et plus 18c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Porcs livrés abattus Prix nets A—Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs 11c. Plus prime de \$1.00

B—Bacon 130 lbs à 170 lbs 10c. Bouchers, 120 lbs à 170 lbs 11c. Légers, 100 lbs à 120 lbs 11c. Lourds, 170 lbs à 200 lbs 10c.

Porcs reçus vivants (Classification établie après l'abatage)

Sur base du bacon — Pesanteur chaude 12c.

PRIX DE REMISE POUR LE BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC. Semaine finissant le 29 juillet 1940 inclusivement

BEURRE FRAIS No 1 pasteurisé 22 3/4c. No 1 non pasteurisé 22 1/4c. No 2 21 3/4c.

Semaine finissant le 30 juillet 1940 inclusivement

FROMAGE BLANC COLORE No 1 13 3/4c. No 1 13 3/4c. No 2 13 1/4c. No 2 13 1/4c. No 3 12 3/4c. No 3 12 3/4c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 5 août, 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Les limites de poids pour les porcs livrés par camion sont maintenant de 10 livres de moins que celles mentionnées plus bas. Bacons — (180-230 lbs). Prix de base, nourris et abreuvés, 8.50c. Par camions; non établis.

Sélects — (190-230 lbs). Prime, par tête, de \$1.00. Bouchers — (160-240 lbs) coupe, par tête, de \$1.25.

Légers (Moins de 160 lbs). Coupe, par tête de 75c. et \$1. Pesants (240-270 lbs). Coupe par tête de \$2.50.

Extra pesants (plus de 270 lbs) Coupes de \$1.50 et \$2.00 du 100 livres.

Porcs classés abattus 11.30. Veaux de lait. Choix — 8.00—8.50. Bon — 7.50—8.00. Moyen — 6.50—7.00. Commun — 5.50—6.00. D'herbe — 4.00—4.75.

Bouillons Choix — 8.00—8.25. Bon — 7.25—7.75. Moyen — 6.50—7.25. Commun — 5.00—5.50.

Agneaux du printemps Bon — 9.50. Non castrés — 8.50. Commun — 7.50.

Moutons Bon — 4.50—5.00. Commun — 2.50—3.50.

Taures Choix (Type à boucherie) — 6.25—6.50. Bonne — 5.50—6.00. Moyenne — 4.50—5.00. Commune — 3.00—4.00.

Vaches Choix (Type à boucherie) — 5.25—5.50. Bonne — 4.50—5.00. Moyenne — 4.00—4.50. Commune — 3.00—3.50. Très Com. — 2.50—2.75.

Taureaux Choix (Type à boucherie) — 4.75—5.00. Bon — 4.25—4.50. Moyen — 3.75—4.25. Commun — 3.00—3.50.

LA REUNION DES HOTELIERS RURAUX A IBERVILLE

LA REUNION D'IBERVILLE OBTIENT UN GROS SUCCES

L'Association des hôteliers de la campagne a tenu, le 23 juillet, une importante réunion régionale qui a groupé sous la présidence de M. François de Sales Gervais plusieurs hôteliers des comtés de Saint-Jean et d'Iberville. On remarquait, entre autres, parmi les cinquante personnes présentes le notaire J.-E. Chaput, 2e vice-président de Joliette; MM. J.-Aimé Bonvouloir, M.P.P.; A. Delage, de Ste-Brigide; L. Lareau, de Saint-Athanase; C. Hébert, d'Henryville; H. René, de Mont-Grégoire; G. Lorrain, d'Iberville; Me Gérard Cournoyer, conseiller juridique de l'Association; Max Lalonde, Rémi Raymond, M. Pélouquin, de Sorel.

M. François de Sales Gervais, en expliquant l'objet de telles réunions régionales, fit tout d'abord remarquer que l'Association des hôteliers devrait présenter un front uni pour obtenir les améliorations nécessaires au bien-être de l'hôtelier.

« C'est en nous connaissant davantage que nous pourrions alors analyser tous les besoins que requiert l'hôtellerie », dit-il.

« On m'a informé que c'était peut-être l'intention de la Régie des alcools de la province de Québec d'émettre des permis aux restaurateurs. Pour ma part, je m'y oppose de toutes mes forces et je crois exprimer ici l'opinion de tous les hôteliers de la campagne.

« L'hôtelier doit lutter contre une forte concurrence et il serait injuste d'agir ainsi. Je ne tiens pas à critiquer, car nos gouvernants nous ont toujours bien traités et de notre côté nous respectons les règlements.

« L'hôtelier a tout son capital placé dans son établissement et il doit faire face à la période tranquille de l'hiver. Si le restaurateur lui enlève ses revenus de la saison d'été, l'hôtelier ferait mieux alors de fermer ses portes.

« J'aimerais à ce que tous les députés ruraux fussent au courant de nos besoins pour qu'à l'Assemblée législative ils fassent droit à nos revendications.

« Maintenant, laissez-moi vous parler de la question des salaires raisonnables. Les hôteliers de la même situation que ceux des gros centres. L'hôtelier rural a moins de repas à servir, ce qui demande moins de personne. Si le gouvernement tient absolument à nous faire respecter l'ordonnance No 4, il nous faudra alors réduire le nombre de nos employés et donner aux touristes et autres voyageurs un service moins efficace. Sous ce rapport, nous demandons que justice et les autorités compétentes connaissent notre bonne volonté de coopérer avec elles.

« Le problème des « cabanos » devrait aussi être solutionné. Les propriétaires de ces établissements sont pour la plupart des gens des villes qui se font des petites fortunes au cours de la saison au désavantage de l'hôtelier de la campagne. C'est une question qui devrait être étudiée sous tous ses angles. Nous entendons la soumettre au gouvernement.

« C'est en tenant des réunions régionales comme celle de ce soir que nous parviendrons à clarifier

notre situation et donner une orientation plus définie à l'hôtellerie ».

M. J.-Aimé Bonvouloir, député d'Iberville à l'Assemblée législative, opina dans le sens de M. Gervais pour déclarer qu'il était prêt à appuyer les réclamations des hôteliers de la campagne chaque fois que l'occasion se présenterait. Il sait parfaitement la transformation qu'ont subie les hôtels depuis des années comme il reconnaît que l'hôtelier est soucieux de l'observance des règlements.

Il félicita les hôteliers de s'être si bien organisés dans leur propre intérêt et votre association, dit-il, a droit d'être encouragée et soutenue.

M. G. Lorrain avait offert l'hospitalité de ses salons et un délicieux goûter clôtura la réunion qui fut très enthousiaste.

CHEMINS DE COLONISATION

Il y a déjà quelques années, dans un grand congrès de colonisation, l'un des orateurs les plus compétents affirmait catégoriquement l'importance des bonnes routes pour le progrès de cette entreprise.

Aussi longtemps que nos premiers pionniers ont dû se transporter péniblement avec tout leur bagage à travers les bois, la colonisation qui demandait des sacrifices aussi lourds ne pouvait marcher qu'au ralenti. Dans ces dernières années, nos autorités, lorsqu'elles ont vu la nécessité d'accorder plus d'attention à la question vitale de la colonisation, ont décidé de faire précéder l'ouverture de toute colonie par la construction de chemins passables le long desquels les colons pourraient s'établir. La construction de ces routes a eu pour effet immédiat de donner un essor considérable aux établissements sur des lots de la Couronne. Un grand nombre de paroisses se sont fondées dans des endroits où régnait précédemment la forêt vierge.

Si l'entreprise a demandé tout d'abord des déboursés assez considérables à nos gouvernements elle a tout de même permis à nos colons de se transporter à beaucoup moins de frais et les familles, encouragées par la facilité des moyens de communication, ont beaucoup plus vite pris goût à leur nouveau mode de vie. Dans toutes les classes de la société, on bénéficie aujourd'hui des développements amenés par la vie moderne. Il n'y avait donc pas de raison pour que nos colons ne jouissent d'au moins un minimum de ces améliorations.

Nos grandes régions de colonisation, entre autres l'Abitibi, ont été dotées d'un réseau routier qui a suffi jusqu'à présent. On peut aujourd'hui se rendre dans tou-

tes les colonies en automobile durant la belle saison. Mais l'heure est à la colonisation et il ne se passe pas de semaine sans que plusieurs familles nouvelles s'installent vers les colonies. Les routes qui ont suffi jusqu'à présent ne suffiront pas toujours. Nous sommes rendus à un point où l'ouverture de nouveaux chemins de rangs, la construction de routes de pénétration s'imposent. Aux nouveaux colons qui arrivent, comme à ceux qui sont venus dans les années passées, il faut procurer les avantages de chemins convenables qui leur permettent d'arriver chez eux avec tous leurs effets et de se transporter sans difficultés extraordinaires au village le plus proche, à la colonie voisine. Si l'on veut que la colonisation continue sa marche vers le succès, il ne faut plus tarder, la construction de nouveaux chemins s'impose, il va falloir l'entreprendre.

C.-E. COUTURE, le 3 août, 1940.

RECETTES APPROUVEES

Le temps des framboises

Tout le monde sait qu'il n'est pas d'aliment plus délicieux que les fruits et les petits fruits succulents, mûris au soleil et fraîchement cueillis dans les vergers ou dans les champs, et les Canadiens auxquels ces fruits sont offerts en abondance à cette époque de l'année l'admettront sans peine.

Nous sommes au temps des framboises. La récolte est bonne cette année et la qualité excellente. Sachons en profiter et servons des framboises tous les jours tant que la saison durera. Pensez aussi à l'hiver: faites une réserve de confiture savoureuse et de gelée ruilante. La section des consommateurs du Service des marchés recommande les recettes suivantes)

MOUSSE DE FRAMBOISES 3 tasses de framboises fraîches, 1/2 tasse de sucre à fruits, Une pincée de sel, 1 cuillerée à soupe de gélatine, 2 cuillerées à soupe d'eau froide, 1/2 chopine de crème à fouetter.

Passez les framboises pour enlever les graines. Ajoutez le sucre et le sel. Faites tremper la gélatine dans l'eau froide, et faites-la dissoudre au bain-marie. Incorporez-la à la pulpe des fruits tout en remuant. Lorsque le mélange est partiellement pris, incorporez la crème qui a été bien battue. Laissez la mousse finir de prendre. Sufisamment pour six.

TARTELETTES AUX FRAMBOISES 2 blancs d'oeufs, Une pincée de sel, 1/2 tasse de sucre à fruits, 1 chopine de framboises fraîches. Ajoutez le sel aux blancs

d'oeufs et battez en neige ferme. Ajoutez le sucre en battant. Incorporez les framboises. Emplissez-en des abaissees de tartelettes et faites cuire au four lent à 300°F. jusqu'à ce que la meringue soit ferme — environ 30 minutes. Suffisamment pour six tartelettes.

CONSERVE DE FRAMBOISES ET DE GADELLES ROUGES 4 tasses de gadelles rouges équeutees, 4 tasses de framboises, 6 tasses de sucre.

Mélangez et laissez reposer une heure. Chauffez à feu lent, remuant souvent, jusqu'au point d'ébullition. Faites bouillir dix minutes. Versez dans des bocaux stérilisés et cachez aussitôt.

SIROP DE FRAMBOISES Recouvrez les framboises de vinaigre. Laissez reposer toute la nuit. Egouttez et mesurez. Ajoutez 1 tasse de sucre pour chaque tasse de liquide. Faites bouillir 20 minutes. Ecumez et embouteillez.

NE METTEZ PAS VOS CONSERVES ALIMENTAIRES DANS DES BIDONS D'HUILE — C'EST DANGEREUX

Il paraît que beaucoup de gens mettent leurs conserves alimentaires dans des bidons qui ont servi à contenir de l'huile, et ce fait a été signalé au Ministère fédéral de l'Agriculture.

On considère que c'est là une pratique très dangereuse, car ces bidons sont faits de tôle plombée, une tôle composée presque entièrement de plomb, et l'on sait que le plomb est un poison, même en très petite quantité.

Les boîtes faites expressément pour les conserves sont tout différentes; on peut se les procurer à prix modique chez les quincailleries ou les grands magasins, qui font une spécialité des commandes par la poste. La fabrication de ces boîtes de conserves a été l'objet d'une longue étude; l'intérieur de la tôle dont elles sont faites ne contient pas de plomb et les aliments que l'on y met ne peuvent se contaminer de cette substance. Ce sont donc là les seules boîtes dont on devrait se servir pour les fruits, les légumes, les viandes ou les poissons.

Les bidons d'huile sont faits pour contenir de l'huile et non pas des produits alimentaires.

ORGUE A VENDRE ORGUE ESTLY, 2 claviers pédalier, soufflerie électrique et accessoires modernes, occasion exceptionnelle (VALEUR \$1,200.00). S'adresser à Phil Savigne, case postale 206 ou poste CIBR, Rimouski.

HOMMES DEMANDES Chaque jour diminue ses dépenses. Pour les couvrir vous avez besoin de revenus. Avec une Agence FAMILIX, vous faites du profit à chaque jour et en n'importe quel temps vous pouvez abandonner sans risque, puisque nous reprenons nos produits. Détails et catalogue gratuits. FAMILIX, 570 St-Clément, Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES

GAGNON & SIMARD AVOCATS Paul-Emile Gagnon, L.L.B., C. R. Gérard Simard, L.L.B. Membres de la Société de Pouvoir RIMOUSKI Bureau à Matane les 1er et 2ème mardis de chaque mois.

CASGRAIN, CARON & TESSIER AVOCATS Perreault Casgrain, C. R. Amédée Caron, C. R. Maurice Tessier, L.L.B. RIMOUSKI OFFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois au bureau de l'Hôtel Casgrain.

ARTHUR GENDREAU L.L.B. AVOCAT A. Immeuble Banque Provinciale RIMOUSKI Bureau Amqui (Hôtel Langis) Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

ALPHONSE GARON, C.R. Avocat RIMOUSKI Bureau à AMQUI (Hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois. Bureau à MATANE (Hôtel Bernier) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

AVOCATS ST-ONGE & D'ANJOU Edifice Lepage RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI. A. ST-ONGE C. H. D'ANJOU Tél. Nos. 252-m-3 Tél. Nos. 136

LE MAGASIN DU CHIC J.-A. LEVESQUE Marchand-Tailleur Spécialité: Habits sur mesure. SEMI-READY, SAVOY, WARREN K. COOK Chemises Tailorist. Case postale 403 154 St-Germain Tél. : 72 m 2

EUDORE COUTURE Licencié en droit NOTAIRE Bureau: Immeuble Gilbert. Domicile: Rue St-Germain RIMOUSKI

BELZILE & BELZILE NOTAIRES L. de G. Belzile, L. L. B. G. Jean Belzile, L.L.L. Edifice Banque Canadienne Nationale. RIMOUSKI

Dr J.-O. DRAPEAU MEDECIN-CHIRURGIEN Des Hôpitaux de Paris 124 rue St-Germain RIMOUSKI

LOUIS-LEO DOYON ARPENTUR-GEOMETRE Ingénieur-Forêtier Conseil 240 Rue St-Germain Tél. 324 RIMOUSKI

G. FERNAND CARON ARCHITECTE BUREAU: A Rimouski, 87 Ave. de la Cathédrale. Tél. 62, les 1er et 3ème samedis de chaque mois. — BUREAU A QUÉBEC: 88 Côte de la Montagne. Téléphone: 27344. ROBERT BLATTER Studio d'art moderne. RIMOUSKI

J. ADEODAT DRAPEAU Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobile, Accident et Maladie, etc. BUREAU: Rue Lapage, près du Garage Beaudet et Dionne. Téléphone 75 RIMOUSKI B. P. 38

Berthe Lévesque, G. M. G. RIMOUSKI Service privé Tél. 188 M 5

PRECAUTION CONTRE LA PERTE DE LA VUE Protégez votre santé et votre vue. Faites examiner régulièrement votre vue par un spécialiste.

J. A. GENDREAU OPTOMETRISTE ET OPTICIEN A Mont-Joli: le 1er lundi de chaque mois, Hotel Lavale A Amqui: le 2e lundi, Hotel Langis A Trois-Pistoles: le 2e mercredi, Hotel Labria.

C. E. DESJARDINS PLOMBER LICENCIÉ SPECIALITE: Système de chauffage à vapeur et à eau chaude 30 RUE ROULEAU RIMOUSKI

PETITES ANNONCES SERVICE CIVIL — C'est le temps d'obtenir une position du gouvernement. Comme facteur, employé des postes, inspecteur des douanes, sténographe, etc. Trois examens ont été tenus depuis le commencement de la guerre. Livret gratis. THE M. C. C. SCHOOLS Ltd., Toronto 10. La plus ancienne au Canada. Aucun agent.

LOGEMENTS A LOUER. — Deux logements neufs de 7 et 8 pièces chacun. Eau chaude et toutes améliorations modernes. 80 Ave. de la Cathédrale. Prix modérés. S'adresser à CAMILLE BERUBE, Rimouski.

Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner. L'Imprimerie Gilbert Ltée. RIMOUSKI.

Pacifique Canadien Pourquoi ne pas prendre avantage de votre longue expérience dans l'organisation des voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à C. A. LANGEVIN, Agent du Traffic-Voyageur, Pacifique Canadien, 300 rue du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, à P. E. GINGRAS, Agent de District, G. Windsor, Montréal.

LE PROGRES DU GOLFE Journal hebdomadaire publié le vendredi GEORGES MASSON, gérant. Bureau: Immeuble de la Cie du Pouvoir, Rimouski.

Prix de l'abonnement: \$1.00 par année. — A l'étranger (hors du Canada): \$1.50.

Tarif des petites annonces Minimum: 50c. pour une fois et pour 20 mots. 2 cts par mot additionnel. Quatre insertions pour le prix de trois. Toute nouvelle ou note locale doit être adressée au Progrès du Golfe, Rimouski, et doit être remise le jeudi matin au plus tard.

ARSENE MICHAUD EMBAUMEUR Directeur de funérailles. Service ambulance jour et nuit. Rue Saint-Paul RIMOUSKI Téléphone 71.

'Cap' White par Frontenac BIÈRE Frontenac White Cap "Elle domine!"

GRANDE VARIETE FLEURS NATURELLES Ainsi que plantes, paniers et potiches. Une visite est sollicitée au RENDEZ-VOUS BIC Mlle M.-A. MORIN, prop. Tél. 719-S-12

Notre Spécialité VÊTEMENTS DE DEUIL Nous comprenons à votre douleur et vous assurons de notre entier devouement. Si vous ne pouvez venir au magasin, téléphonez-nous. Magasin Verreault RIMOUSKI 196 St-Germain. Tél.: 35

OFFRANDES MORTUAIRES Le tarif pour la publication des noms de personnes qui ont fait des offrandes lors d'un décès (messes, prières, fleurs, télégrammes, sympathies) est de 3 SOUS par nom.

NOTES LOCALES

M. Alc. Thibault, de St-Jean d'Iberville, ses frères M. Laval Thibault, de Montréal, et M. Clément Thibault, de Drummondville, en promenade chez leur mère Mme Nil Thibault, de Ste-Flavie, ont rendu visite à leur cousine Mme Camille Ross, cette semaine.

M. Pantaléon Collin, de l'armée canadienne à Québec, était en visite chez sa mère Mme Cyrille Lévesque, en fin de semaine.

DECES DE MME SALOMON LEPAGE
Nous avons appris avec regret la mort de notre concitoyenne Mme Salomon Lepage, née Marie Côté, décédée dimanche soir, dans sa 70e année.

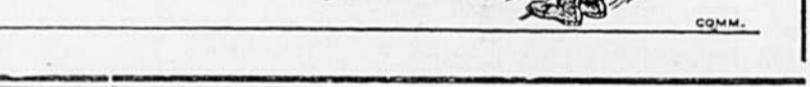
LA FORCE D'UNE NATION
Monsieur Edison, récemment secrétaire de la Marine, aux Etats-Unis, s'est exprimé en ces termes: « Il y a un élément de la défense nationale qui surpasse tous les autres. Il réside dans le cœur de notre peuple, il s'appelle le Caractère National. Sans ce caractère et un armement moral profondément établi dans la fibre même de nos citoyens, à quelque condition sociale qu'ils appartiennent, il n'y a pas grand chose qui vaille la peine d'être défendu ».

MARIAGE DESJARDINS-PELLETIER
Mercredi matin, en l'église de St-Patrice de Rivière-du-Loup, a été béni le mariage de M. Lionel Desjardins, de Rimouski, et Mlle Elisabeth Pelletier, de Rivière-du-Loup.



Personnages: Beaulieu, un éleveur. Leblanc, un menuisier.

DEUX VOISINS PARLENT DE L'ENREGISTREMENT NATIONAL
Beaulieu: C'est en plein ce que je veux dire: chacun son métier. Le pays veut connaître le métier de ses habitants... On ne sait jamais. Le pays peut bien avoir besoin de nos talents, un jour, pour se défendre. Faut bien que les talents d'un chacun soient connus, pas vrai?
Leblanc: Dans un monde à l'envers, c'est une bonne affaire que le pays soit en ordre.



ALORS, AU 19!

MORT DE M. EVARISTE ST-PIERRE

Un ancien navigateur rimouskois bien connu, M. Evariste Desjardins dit St-Pierre, est décédé dimanche, après une brève maladie, au domicile de son fils, M. Emile St-Pierre, rue St-Germain. Il était âgé de 82 ans et quelques mois.

LES PROBLEMES DE L'ANGLE-TERRRE EN CE QUI CONCERNE LES APPROVISIONNEMENTS DE VIVRES

Lorsque le Ministère anglais des vivres veut acheter des approvisionnements de denrées alimentaires, il insiste toujours pour traiter avec une agence centrale: c'est surtout parce qu'il achète en grande quantité et qu'il veut être sûr d'avoir des approvisionnements réguliers.

MORT DE M. EVARISTE ST-PIERRE

Un ancien navigateur rimouskois bien connu, M. Evariste Desjardins dit St-Pierre, est décédé dimanche, après une brève maladie, au domicile de son fils, M. Emile St-Pierre, rue St-Germain. Il était âgé de 82 ans et quelques mois.

LES PROBLEMES DE L'ANGLE-TERRRE EN CE QUI CONCERNE LES APPROVISIONNEMENTS DE VIVRES

Lorsque le Ministère anglais des vivres veut acheter des approvisionnements de denrées alimentaires, il insiste toujours pour traiter avec une agence centrale: c'est surtout parce qu'il achète en grande quantité et qu'il veut être sûr d'avoir des approvisionnements réguliers.

MARIAGE DESJARDINS-PELLETIER

Mercredi matin, en l'église de St-Patrice de Rivière-du-Loup, a été béni le mariage de M. Lionel Desjardins, de Rimouski, et Mlle Elisabeth Pelletier, de Rivière-du-Loup.

COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec, District de Rimouski, No. 6578. LE COMITE PARITAIRE DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE. Demandeur: vs EDMOND DUMONT. Défendeur: AAVIS PUBLIC.

LE PIANO "WILLIS"

Dupuis 70 ans le choix des plus grands artistes, de nombreuses maisons d'éducation et de milliers d'autres clients satisfaits. J. A. COUTURE. Représentant WILLIS & Co., Limited. 13 rue St-Paul Rimouski, Qué. C.P. 478. Tél. 611-M-4.

AU CARTIER

12, 13 AOUT. SACHA GUITRY se surpasse DANS 'ILS ETAIENT NEUF. CELIBATAIRES'. ELVIRE POPESCO ET BETTY STOCKFELD. PRODUCTION GIBE. AVEC NOUVELLES ECLAIR-JOURNAL. 14 AOUT. LA TROUPE TRANS-CANADA. 15, 16, 17 AOUT. SHIRLEY TEMPLE, ANITA LOUISE DANS 'LITTLE PRINCESS'. Avec 7ème épisode de la série Lone Ranger et sujet court.

MELCHERS CROIX D'OR. Vieilli! 10 oz. - \$1.05, 26 oz. - \$2.40, 40 oz. - \$3.45. PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTRÉAL et BERTHIERVILLE.

LE PIANO "WILLIS". Dupuis 70 ans le choix des plus grands artistes, de nombreuses maisons d'éducation et de milliers d'autres clients satisfaits. J. A. COUTURE. Représentant WILLIS & Co., Limited. 13 rue St-Paul Rimouski, Qué. C.P. 478. Tél. 611-M-4.

AU CARTIER. 12, 13 AOUT. SACHA GUITRY se surpasse DANS 'ILS ETAIENT NEUF. CELIBATAIRES'. ELVIRE POPESCO ET BETTY STOCKFELD. PRODUCTION GIBE. AVEC NOUVELLES ECLAIR-JOURNAL. 14 AOUT. LA TROUPE TRANS-CANADA. 15, 16, 17 AOUT. SHIRLEY TEMPLE, ANITA LOUISE DANS 'LITTLE PRINCESS'. Avec 7ème épisode de la série Lone Ranger et sujet court.

Logement à louer. — 8 pièces, sur la rue St-Germain. S'adresser à 227 rue St-Germain, ou par téléphone numéro 105.